

# Musique bretonne

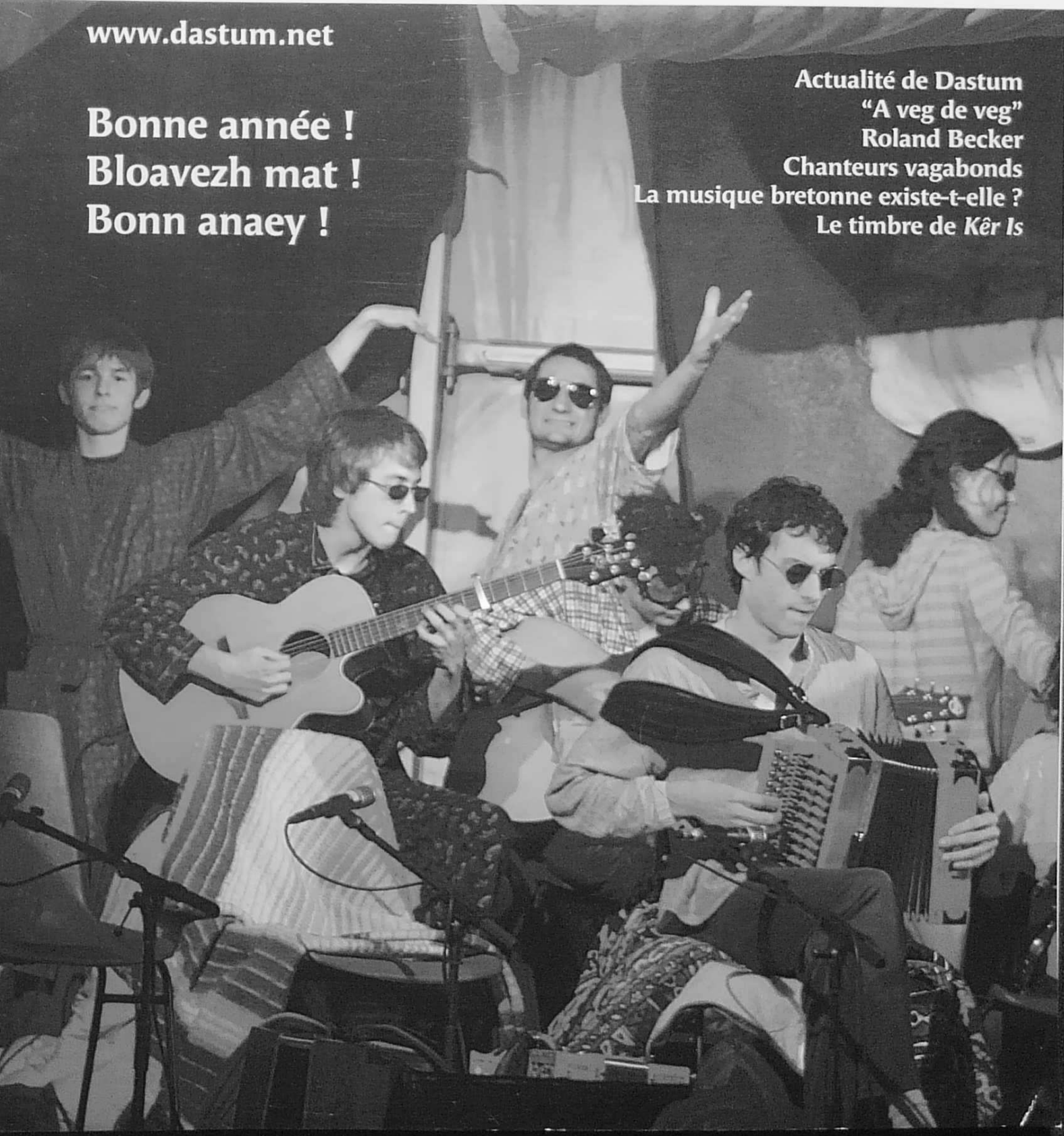
JANVIER/FÉVRIER - GENVER/C'HWEVRER 2005 - N° 188

3,50€

[www.dastum.net](http://www.dastum.net)

**Bonne année !  
Bloavezh mat !  
Bonn anaey !**

**Actualité de Dastum  
"A veg de veg"  
Roland Becker  
Chanteurs vagabonds  
La musique bretonne existe-t-elle ?  
Le timbre de Kêr Is**





**A VEG DE VEG**  
Paysages sonores en Pays Vannetais

Jamais une telle diversité d'expressions et d'interprètes porteurs de tradition n'avait été réunie sur un même projet discographique. Pas moins de 40 intervenants font de A veg de veg un témoignage vivant et actuel, riche et pluriel, de la culture populaire en Pays Vannetais. Il rassemble des musiques à danser (chant à répondre, binlou - bombarde, saxo - accordéon) ; des chants à écouter, en breton mais aussi en français ; des cantiques ; des contes et comptines et de précieuses archives sonores...



**DIDIER SQUIBAN**  
Symphonie Iroise

Symphonie en deux mouvements composée et arrangée par Didier SQUIBAN orchestrée par Pierre-Yves MOIGN avec l'**Orchestre de Bretagne** dirigé par Alain Altinoglu  
Didier Squiban : piano  
Erwan Keravec : cornemuse  
Bernard Le Dréau : saxophones  
Alain Trévarin : accordéon  
Jean Chevalier : percussions  
Manu Lann Huel : voix

Sommaire **Taolenn**

Agruda	
Festivoù, stages, annonces, courrier	1
Dastum	
Actualité du rescav Dastum	10
L'air du temps	
Taxe sur les spectacles retour sur une polémique	16
Rencontre	
Roland Becker alias Monsieur Kerbec	18
Patrimoine	
Chanteurs vagabonds	22
De plus près	
"A veg de veg", sonorités du Pays vannetais	26
Point de vue	
La musique bretonne existe-t-elle ?	28
Spectacle	
"Rue des Légendes"	32
Musique	
Le timbre de Kêr Is	34
Chanson	
Chanter les vins de Loire	39
Courrier	
Son ar patatez	44
Quoi de neuf? Hag ha nevez?	
Actualité du livre et du disque	42

**B**onne année à tous ! Aux porteurs de mémoire, chanteurs, musiciens, conteurs, diseurs, collecteurs, documentalistes, enseignants, interprètes, créateurs, chercheurs, techniciens, bref, à tous ceux qui font que le patrimoine oral et musical de la Bretagne témoigne aujourd'hui d'une vitalité aussi foisonnante. Et au-delà des divergences politiques, si les réalisations effectives répondent aux ambitions affichées fin 2004, notamment en matière linguistique, par la nouvelle équipe régionale, 2005 devrait être une bonne année pour la culture bretonne.

**B**loavezh mat d'an holl ac'hanoc'h ! D'ar re a zalc'h enno memor ar vro, d'ar ganerien, d'ar sonerien, d'ar varvailherien, d'al lavarerien, d'an dastumerien, d'an diellourien, d'ar gelennerien, d'ar jubemounen, d'ar grouenen, d'ar glaskerien, d'an deknisianed, e berr gomzoù, d'an holl re a lak glad dre gomz ha sonerezh Breizh da vezañ ken friouezus ha ken yac'h hiziv an deiz. En tu all d'an enebadennoù politikel, gant ma vo kaset da benn ar raktresoù bet embannet e fin ar bloaz 2004 gant ar skipailh nevez a zo e penn ar rannvro, evit ar politikerezh yezh peurgetket, e vo 2005 ur bloavezh mat evit sevenadur Breizh.

**B**onn Anaey a tertot(t) ! Ez portor de memoèrr, chauntor, sonor, contor, dizor, raseror, angimauntor, anseinyor, faèzor, cerchor, tecniciaen, a tertot lez cium qi font qe l'eiriy cauzaeÿ et muzicall de la Bertaeyn seij cor ben bèll e viv au jorm d'anoet. San s'ouqpaè de qein bord politiq, si la faèzeriy de 2005 sioet ben la dizeiry de 2004, e an permier a perpoz dez laungg, je deverion aveir unn bonn novèll anaey por la qulteür bertonn.

Festoù-noz

■ JANVIER

Samedi 15 janvier

Plémét (22) Les Ravageous, Kendon, Duo d'en Bas.  
 Ploubezre (22) Sko' Barzh, Moal-Chaplain, Christiane et Jean-Yves Nignol.  
 Le Rellecq-Kerhuon (29) Klaskerien, Le Hir-Chaplain, Lucien et Anne-Marie.  
 Bruz (35) Hamon-Martin Quintet, Leizig.  
 Guichen (35) Skolvan, Ilnze, Kouign Amann.  
 Louvigné-du-Désert (35) Deomp.  
 Herbignac (44) Gwalig, Ludovic Gerlaud.  
 Orvault (44) Fili Fala, Le Bot-Chevrolier, Annie Ebrel, Muriel Quelen-Sabine Kergoet.



Dimanche 16 janvier

Brennilis (29) fest-deiz avec Kantrerien, Les Chanteurs de Brasparis.  
 Brignogan (29) dañs round du Pays Pagan.  
 La Chapelle-sur-Erdre (44) fest-deiz et chants de marins an Réve de Mer, L'Effet Matin, Galenn.

Samedi 22 janvier

Pommerit-Jaudy (22) Hedad, Jarode, Daniel-Monjarret.  
 Saint-Brieuc (22) Pennou Skoum, Fili Fala, Bagad Brieg, Freres Morvan, Gwelloch, Philippe Toutous, Berthoumold, Roux-L'Eilde, Baudu-Chevret.  
 Brest (29) Torr-Penn.  
 Châteauneuf-du-Faou (29) Kerzh'la, Kevrenn an Arvorig, élèves de l'école de musique, sonneurs, chanteurs, Ebrel-Flatres, Galeron-Hamon, Coadon-Moré, Starach Kerien.  
 Lannemeur (29) Sonerien Du.  
 Pleyber-Christ (29) Breizh Brothers, Sonerien an Aod.

Quimperlé (29) Avel Dro, Korn Toul, Jean-Claude Treguier, Diaoulzed (dans le cadre du festival Taol Kurun).  
 Amanlis (35) Keloù Friko, La Rmandelle.

Noyal-sur-Vilaine (35) Kendirvi, Digwener Noz, D'Ici et d'Ailleurs.  
 Paec (35) 6' fest-noz Kreiz ar Goanv avec Termajik, Obaya, les sonneurs de La Rassemblée.

Plélan-le-Grand (35) Ar Men Du, Dans Teurjou, le Petit Fermier.

Pleurtruit (35) Françoise et Daniel Guichard, Penn Bazh, Gowann.

Châteaubriant (44) Blanche Epine, Ar Soked Du, Jean-Louis Auneau.

Sucé-sur-Erdre (44) bal contredanse, rondes chantées, chants dansés.

Cléguerec (56) Carré Manchot, Kentañ, Hamon-Martin Quintet et Lefebvre-Royer.

Locoal-Mendon (56) Loened Fall, Follenn, Bagad de Plunéret.

Peillac (56) Chelme, les Taranous, Jegou et compère.

Pleucadeuc (56) Les Ragalous.  
 Ploeren (56) Klaskerien.

Dimanche 23 janvier

Brest (29) fest-deiz avec Torr-Penn.  
 Ederon (29) fest-deiz avec Kantrerien, Gisele et Jean-François Péron.  
 Bréhan (56) fest-deiz avec Beurhan, Aff Ti Kozh.

Samedi 29 janvier

Pledran (22) Marialla, V'laacor, Le Baodou.  
 Saint-Caradec (22) fest-deiz/est-noz terroir du Centre-Marc-Le-Bris avec A-Bouez Penn, Heter-Le Goff, Les Chantous d'Loudia, Riopel-Leroy, Yann Doue Père et Fils, Frères Aulfray Trio, Youenn Bodros-Thomas Lotout, Le Poull-Coquill, Ebrel-Flatres, Tribuil et les lauréats du Concours de la Ronde.  
 Guiclan (29) Kantrerien, Kanerien Langazel.  
 Corps-Nuds (35) Digwener Noz, Pierre et Marie Seven, Rozé-Ruelan-Seven, Bagad Koudoul, sonneurs.  
 Fleurigné (35) Sterenn, ateliers de l'AFAP.  
 Sainte-Pazanne (44) Esquisse, Les Petits Gailloux Bleus.  
 Hennebont (56) Jean-Claude Tréguier, An Dianavez.  
 Saint-Vincent-sur-Oust (56) Dans Teurjou, Les Ragalous.

Dimanche 30 janvier

Parthenay-de-Bretagne (35) fest-deiz avec Jean-Luc Revault, Gwazeg Salmon, Morgane-Henri et musiciens invités.

Nantes (44) bal folk/est-deiz costumé avec VAG.

■ FÉVRIER

Vendredi 4 février

Plougonmelen (56) Koskerien.  
 Nantes (44) scène ouverte au folk club la Pibolc.

Samedi 5 février

Pabu (22) Darhaou, Loened Fall, sonneurs, chanteurs.  
 Guipavas (29) Tud, Breizh Brothers, Labasque-Planchon.

Pont-l'Abbe (29) Kelenn, Ebrel-Flatres, Helias-Le Breton.

Quimperlé (29) Freres Morvan, Peron-Peron, Habask-Chaplain, Thomas Moisson (dans le cadre du festival Taol Kurun).

Saint-Urbain (29) Diwall.  
 Saint-Jacques-de-la-Lande (35) Twm Twp, Jacal, Tradison, Jacky et Lulu, les Gallos du Boël.

Vern-sur-Seiche (35) Hamon-Martin Quartet, Bagad de Vern-sur-Seiche.

Couéron (44) Karma, Galenn, Mer-Geffroy.  
 Le Sourin (56) Kaerell.

Dimanche 6 février

Pluduno (22) fest-deiz avec Les Gwerzillons.  
 Nantes (44) bal de sonneurs.

Kervignac (56) fest-deiz avec Penn Bihan, Jean-Claude Tréguier.



188 - GENVER/CHVEVRER 2005



Malguenn (56) fest-deiz avec Hadel, Lefebvre-Royer, Le Guennec-Le Padellec.

Mardi 8 février

Guissény (29) dans round du Pays Pagan.

Samedi 12 février

Loedec (22) Loened Fall.  
 Guilers (29) Sonerien Keroual, Breizh Storming, Tradem.

Sizun (29) Les Freres Morvan, Breizh Brothers, Diann, Kancrezed Sizun, Kere-Herve.

Paec (35) Deomp, Lif-Fredaines, Enter-Nous.

Saint-Senoux (35) Digwener Noz, Ar Men Du.

La Chapelle-des-Maraix (44) Yves Leblanc et Mike James, Talar Elven (56) Klaskerien, Dremmwel, Ebrel-Flatres.

Quéven (56) Carré Manchot, Sonerien Du, Trenk.  
 Rohan (56) Pevar Den, Telenn Dall.

Vendredi 18 février

Treuz (dans le cadre du festival Roue Waroch).

Samedi 19 février

Prat (22) Carré Manchot, Arvest, Penn Kalled, sonneurs et chanteurs.  
 Rostrenen (22) Hudel.

Plabennec (29) Yao!, Le Gall-Manguet, Awenn et Nolwenn.

Pont-l'Abbe (29) Skolvan, Bagad Cap Caval, Sylvie et Christian Rivoalen, Bernard Le Breton.

Plescop (56) Loened Fall, Termajik, Yudel Combo, Penn Treuz, Obree-Clerivet, Botuha-Quillay (dans le cadre du festival Roue Waroch).

Dimanche 20 février

Plouigneau (29) fest-deiz avec Avel ar Brug, Germaine et Vronette.

189 - JANVIER/FÉVRIER 2005

Lezard (22) Les Freres Morvan.  
 Skolvan (29) sonneurs et chanteurs et chanteurs.

Samedi 26 février

Lezard (22) Les Freres Morvan, Ar Wechou, Kanerien Langazel, D'over et Gwennole, Quetfellec, Lorkad.

Saint-Père-Marc-en-Poufflet (35) Penn Bazh.

Dimanche 27 février

Plusignier (56) fest-deiz avec Duo Yves Le Guennec.

■ MARS

Vendredi 4 mars

Plougonmelen (56) Korriganed.

Samedi 5 mars

Pabu (22) Hudel.  
 Pledran (22) Carré Manchot, Loened Fall, Les Chantous d'Loedia, Lannay-Savidan, Kiki Les Queutous.



Concerts

Vendredi 21 janvier

Quimperlé (29) "Koad glas" de Nolven Le Buhé avec Regis Huiban, Gaby Kerdoncuff, Philippe Gloaguen et Gildas Le Buhé (dans le cadre du festival Taol Kurun).  
 Nantes (44) Rouillé et Gaborit.

Chers organisateurs,

Nous vous rappelons que la parution dans ces pages est un service gratuit. Vos infos doivent nous parvenir avant le 10 du mois précédent la sortie de la revue (bimestrielle) : parait la première semaine des mois impairs) par courrier, fax ou sur les deux adresses e-mail suivantes : musique.bretonne@dastum.net et actu@dastum.net.

En effet, Dastum met également à jour quotidiennement un agenda en ligne sur www.dastum.net que fréquentent chaque mois près de 7 000 internautes. Et pour une meilleure mise en valeur de votre événement, il vous est possible de publier une annonce complète avec programme détaillé et visuels. Nous pouvons vous communiquer notre grille de tarifs pour les insertions publicitaires (par exemple, pour une parution, compter 45 euros pour 1/6 de page 10 cm x 5,5 cm, 426 euros pour une quatrième de couverture en couleur...).

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir vous adresser à Anna Jaouen anna@dastum.net / 02 99 30 07 32.

**Samedi 22 janvier**

Liffre (35) Lemou-Lefebvre.  
Cléguérec (56) Carré Manchot.

**Samedi 29 janvier**

La Bouëxière (35) Lydwen.  
Rouans (44) Cerkamon.

**Jeu 3 février**

Nantes-Bouguenais (44) Bugel Koar  
(Marthe Vassalo-Philippe Ollivier).

**Jeu 10 février**

Saint-Avé (56) Erik Marchand et le  
Taraf de Caransebes.

**Samedi 19 février**

Prat (22) Carré Manchot.

**Samedi 26 février**

Baud (56) Carré Manchot.

**Jeu 3 mars**

Nantes-Bouguenais (44) Fred Morison  
(cornemuse écossaise) et Jamie  
Mc Menemy (chant, bouzouk).

**Daniel  
Le Noan**

Rojou-du

22810 Plougonver  
Plougonneur

Tél./Pgz 02 96 21 62 76

**Facteur  
d'anches**  
pour binious  
et bombardes.

**Oberour  
Iañchennoù**  
evit binjawoù  
ha bombardoù.

**Samedi 5 mars**

Saint-Malo (35) Carré Manchot.

**Stages**

**Samedi 15 janvier**

Guingamp (22) stage de kan-ha-diskan  
(plinn) animé par Marcel Guillou  
et Maï-Soiz Lestig.  
Org. Centre Culturel Breton (02 96  
44 27 88).

Guichen (35) stage de danses tradi-  
tionnelles pour enfants (6/10 ans).  
Org. Dorn ha Dorn (02 99 57 04 91).

**15-16 janvier**

Sizun (29) stage technique et terroir  
vannetais : accordéon avec Ronan  
Robert, violon avec Christian  
Lemaître, chant et animation de la  
danse avec Catherine Pasco, bom-  
brade, binious avec Philippe Quillay.  
Ce stage est précédé d'une conférence  
de Laurent Bigot sur le Pays Pourlet.  
Org. CBAP (02 98 46 05 85).

**Dimanche 16 janvier**

Nantes (44) stage de chant "Gwer-  
ziou ha sonioù" avec Annie Ebré.  
Org. Dastum 44 (02 40 35 31 05).

**Samedi 22 janvier**

Quimperlé (29) stage de danses de  
l'Aven et mode Fouennant, dans le  
cadre du festival Taol Kurun.  
Rens. au 02 98 71 74 94.

Liffre (35) stages de violon et accor-  
déon du Pays vannetais, animés par  
Pierriek Lemou et Patrick Lefebvre.  
Org. Gallo Tonic (02 99 23 54 57).  
Sucé-sur-Erdre (44) mini-stage  
"Rondes de Loudéac et Penthièvre"  
avec Marc Clérvet et Jean-Luc Revault.  
Org. ATDMT (02 40 77 87 43).

**Dimanche 30 janvier**

Miniac-sous-Bécherel (35) stage de  
danse "Avant-Deux de la région de  
Châteaubriant" animé par Marc Clé-  
rvet et Jean-Luc Revault.  
Org. La Bouëze (02 99 23 59 14).  
Nantes (44) stage de conte "Initia-  
tion au conte de tradition orale" avec  
Roland Guillou.  
Org. Dastum 44 (02 40 35 31 05).



**Samedi 5 février**

Quimperlé (29) stage de kan-ha-diskan  
avec Lors Jouin, de musique avec  
Josik Allot, dans le cadre du festival  
Taol Kurun.  
Rens. au 02 98 71 74 94.

Sucé-sur-Erdre (44) mini-stage de  
danse "Avant-deux de Penthièvre"  
avec Marc Clérvet et Jean-Luc Revault.  
Org. ATDMT (02 40 77 87 43).

**Dimanche 6 février**

Plésidy (22) stages d'accordéon dia-  
tonique avec Janick Martin, harpe  
avec Hoëla Barbedette.  
Org. Studi ha Dudi (02 96 13 10 69).  
Nantes (44) stage de collecte "Col-  
lecter le gallo" avec Robert Bouthil-  
lier et Christophe Simon.  
Org. Dastum 44 (02 40 35 31 05).

**Samedi 12 février**

Brest (29) stage de danse jeux avec  
Yves Leblanc.  
Org. CBAP (02 98 46 05 85).  
Rennes (35) stage de danse, réper-  
toire de Fréhel et du Pays guérandais  
dans le cadre d'Aux Danses des Lices.  
Org. La Bouëze (02 23 20 59 14).

**12-13 février**

Nantes (44) stage "Chant à danser  
en Presqu'île Guérandaise" avec Janig  
Juteau et Roland Brou.  
Org. Dastum 44 (02 40 35 31 05).  
Saint-Vincent-sur-Oust (56) stage  
de musique terroir vannetais/gallo,  
répertoire de la Rivière d'Oust (sec-  
teur de Bains-sur-Oust, Redon, Saint-  
Vincent-sur-Oust) : accordéon avec

Alan Pennec et Jean-Yves Le Bot, vio-  
lon avec Vincent Morel. Diminution  
barde avec Jacques Beauhamp et  
Dominig Malic - chant avec Annie  
Gaelle Normand et Albert Poilain

Caix. Jean-Yves Le Bot - archer ter-  
roir tous instruments avec Wenceslas  
Hervieux, danse avec Yves Leblanc,  
Loez Appery, Patricia Le Nay - atelier  
jeunes avec Geraldine Chauvel et  
Bruno Ronzier. Ouvert aux instru-  
mentistes confirmés (saut pour l'at-  
elier jeunes) ou chanteurs et danseurs  
souhaitant approfondir leur pratique  
et leurs connaissances sur le terroir  
vannetais gallo.  
Conférence - dîner chanté - veillée  
(12 03), randonnée chantée (13 03)  
Org. GCBPV (02 99 71 45 40)

**Samedi 19 février**

Brest (29) stage entretien de cornes-  
muses avec Ronan Lamy, fabrication  
anches de bombardes avec Eric Ollu.  
Org. CBAP (02 98 46 05 85).

**19-20 février**

Plouñour-Menez (29) stage de  
harpe celtique ancienne animé par  
Violette Mayor (techniques de jeu his-  
toriques et répertoire de la harpe cel-  
tique à cordes de bronze) sur le thème

de la harpe celtique.  
Org. Hémisphère (02 98 78  
93 25).

**Dimanche 20 février**

Brest (29) stage Musique bre-  
tonne et improvisation avec Roland  
Becker.  
Org. Dyston Musik (02 97 48 64 63).

**Vendredi 26 février**

Brest (29) stage de danse, réper-  
toire de Fréhel et du Pays guérandais,  
dans le cadre d'Aux Danses des Lices.  
Org. La Bouëze (02 23 20 59 14).

**Samedi 27 février**

Miniac-sous-Bécherel (35) stage de  
danse "Contredanses anglaises dan-  
sées en fest-noz (cercle circassien,  
chapelotte, OXO)", animé par Marc  
Clérvet et Jean-Luc Revault.  
Org. La Bouëze (02 99 23 59 14).

**Samedi 5 mars**

Trebeurden (22) stage avant-deux  
de long et de travers de Loire-Atlan-  
tique avec Patrick Bardoul.  
Org. Amicale Laïque (02 96 23 67 50).

stage de chant. Melodies  
de Fréhel et technique vocale avec  
Louis-Jacques Siguarié.  
Org. CBAP (02 98 46 05 85).

Guingamp (22) stage de chant tradi-  
tionnel avec Veronique Bourgeot  
dans le cadre d'Aux Danses des Lices.  
Org. ATDMT (02 40 77 87 43).

**Dimanche 6 mars**

Comarnon (29) stage de kan-ha-  
diskan terroir Fatich animé par Soëlle  
Korbell.

Rens. au 02 98 52 06 57.  
Nantes (44) stage de chant "Chan-  
sons amoureuses de Haute-Bretagne"  
avec Mathieu Hamon.  
Org. Dastum 44 (02 40 35 31 05).

**Samedi 12 mars**

Loudéac (22) stage chant à la marche  
et à écouter (technique, style et réper-  
toire) avec Marie-Noëlle Le Maphan.  
Org. Ecole de Musique Intercommu-  
nale (02 96 28 55 49).  
Liffre (35) stage de chant avec  
Charles Quimbert.  
Org. Gallo Tonic (02 99 23 54 57).



**Stages et perfectionnements**

<p><b>Le 29 janvier 2005</b></p> <p><b>Accordéon diatonique</b> Janick Martin</p> <p><b>Flûte traversière en bois</b> Erwan Hamon</p> <p><b>Guitare (accord ouvert)</b> Marc Jacquier</p> <p><b>Violon</b> Jean-Yves Martial</p>	<p><b>Le 12 mars 2005</b></p> <p><b>Accordéon diatonique</b> Jacques Beauchamp</p> <p><b>Flûte traversière en bois</b> Jean-Luc Thomas</p> <p><b>Guitare (accord ouvert)</b> Roland Conq</p> <p><b>Violon</b> Jean-Pierre Andrieu</p>	<p><b>Les 19 et 20 mars 2005</b></p> <p><b>Uilleann pipe</b> avec Patrick Molard et l'association Gan Ainn.</p> <p>Niveaux débutants et confirmés</p>
--	---	---

Programme complet sur simple demande : Amzer Nevez - Soye - 56270 Ploemeur.  
Tél : 02 97 86 32 08 Fax : 02 97 86 39 77 E-mail : amzernevez@wanadoo.fr

**12-13 mars**

Tréglonou (29) stage de musique irlandaise (initiation et pratique) : violon avec Pierre Stephan, flûte traversière avec Hervé Guillo, guitare avec Roland Coum.  
Org. CBAP (02 98 46 05 85).

**Dimanche 13 mars**

Kerlouan (29) dans round.  
Nantes (44) stage de technique vocale avec Marthe Vassalo.  
Org. Dastum 44 (02 40 35 31 05).

**Veillées**

**Vendredi 14 janvier**

Plouédern (29) veillée de Dastum Bro-Leon

**Mardi 18 janvier**

Plouescat (29) veillée en breton de Dastum Bro-Leon.

**Dimanche 23 janvier**

Guéméné-sur-Scorff (56) veillée de Dastum Bro-Ereg (sélection KAB).

**Vendredi 28 janvier**

La Chapelle-Neuve (22) veillée de Dastum Bro-Dreger avec des chanteurs, musiciens et conteurs du pays.

**Dimanche 30 janvier**

Bubry (56) veillée de Dastum Bro-Ereg (sélection KAB).  
Languidic (56) veillée de Dastum Bro-Ereg (sélection KAB).

**Vendredi 4 février**

Pleumeur-Bodou (22) veillée de Dastum Bro-Dreger et A-Dreuz.



**Samedi 5 février**

Lothey (29) veillée co-organisée par Dastum Bro-Gerne, le cercle celtique de Chateaulin et le comité des fêtes.  
Liffré (35) repas chanté, répertoire de Haute-Bretagne.

**Dimanche 6 février**

Saint-Renan (29) veillée en breton de Dastum Bro-Leon.  
Grand-Champ (56) veillée de Dastum Bro-Ereg (sélection KAB).  
Plouhinec (56) veillée de Dastum Bro-Ereg (sélection KAB).

**Samedi 12 février**

Guerlesquin (22) veillée organisée par Alanig al Louarn et Dastum Bro-Dreger (sélection KAB).

**Dimanche 13 février**

L'Hôpital-Gamfrout (29) veillée en breton de Dastum Bro-Leon.

**Dimanche 20 février**

Plougourvest (29) veillée en breton de Dastum Bro-Leon.

**Vendredi 25 février**

Plesidy (22) veillée de Studi ha Dudi et Dastum Bro-Dreger.

**Dimanche 27 février**

Plouéour-Ménez (29) veillée en breton de Dastum Bro-Leon.

Plœrdut (56) veillée de Dastum Bro-Ereg (sélection KAB).

**Dimanche 6 mars**

Lannilis (29) veillée en breton de Dastum Bro-Leon.

**Vendredi 11 mars**

Guimaec (29) veillée de Dastum Bro-Gerne en collaboration avec l'association "Le Juch, histoire et patrimoine".  
Le Juch (29) veillée de Dastum Bro-Gerne en collaboration avec l'association "Le Juch, histoire et patrimoine".

**Concours**

**19-20 février**

Plescop (56) dans le cadre du festival Roue Waroch, concours groupe musicaux (sélection KAB 2005), concours familles, chant accompagné, concours international jigoull-jigoula, trophée Lancelot, concours laridé sonneurs koz et braz, concours solo laridé (éliminatoire KAB), concours jeunes vétérans duo libre (sélection KAB).  
Org. Petra Neue (02 97 60 78 36).

**5-6 mars**

La Méaugon (22) Sélections Kan ar Bohl du Pays de Saint-Brieuc : stages de danse, accordéon avec Alain Le Boulanger, chant, de répertoire Penthièvre ; fest-noz (05/03) ; éliminatoires pour la finale du chant solo ou accompagné, groupe, enfant, etc. (06/03).  
Rens. au 02 96 94 49 30.

**25-27 février**

Guignen (35) Sélections Kan ar Bohl du Pays gallo : soirée contes (25/03) soirée musique et chants (27/03).  
Org. Dorn ha dorn (contacter Guy Launay au 02 99 52 08 80/06 14 19 23 16).

**Evénements**

**Du 11 au 30 janvier**

Essonne (91) 9<sup>e</sup> Rencontres de Violon Traditionnel en Ile-de-France : concert, stages, bals, animations, exposition, cinéma.

Contact : Alan Bourdun (09 80 93 56 74)

**Du 18 janvier au 6 février**

Quimper (29) festival Taol Kurun : concerts, stages, fest-noz, cinéma, concours, conférences, débats, spectacle "Koadiglas de Nohlen Le Buhe avec Regis Huiban, Gaby Kerdoncuff, Philippe Gloaguen et Gildas Le Buhe (21 01) ; stages de danses de l'Aven et mode Fouesnant "conférence "Être un artiste aujourd'hui" avec Daniel Thenades, Yvon Rouge, Lors Jouin ; fest-noz avec Axel Dno, Korn Toul, Jean Claude Treguier, Diaulezed (22 01), Karterien Kemperle et les anes, Gigi Bourdin et Lors Jouin (23 01) ; village de conteurs avec Sylvain Cosbron de Ile, Xavier Lesecche, Jean Baro, Helene Mallet (27 01) ; rock celtique avec Lak ha Lik, K Mikaz (28 01) ; concours de danses de l'Aven et fest-deiz avec Bebert et les chanteurs de Touch Tav (30 01) ; stage de kan-ha-diskan avec Lors Jouin et de musique avec Josick Allot ; fest-noz avec les Freres Morvan, Peron-Peron, Habask-Chaplain, Thomas-Moisson (05 02).  
Contact : 02 98 71 74 94 ou taolkurun@freesbee.fr

Tréglonou (29) stage de musique irlandaise (initiation et pratique) : violon avec Pierre Stephan, flûte traversière avec Hervé Guillo, guitare avec Roland Coum.  
Org. CBAP (02 98 46 05 85).

**Formation**

20-21 janvier  
Des ateliers de formation : Patrimoine oral et matière narrative avec Patrick Bardoul, Charles Quimbert, Jean-François Picard, Robert Bouthillier, etc.  
Org. IRPA (02 99 79 39 31)

**Formation**

20-21 janvier  
Des ateliers de formation : Patrimoine oral et matière narrative avec Patrick Bardoul, Charles Quimbert, Jean-François Picard, Robert Bouthillier, etc.  
Org. IRPA (02 99 79 39 31)

**Brèves**

Depuis le 3 décembre 2004, Radio Kerne est diffusée en direct sur le site An Tour Tan :  
http://radio.antoourtan.org ou http://www.radiokerne.com

Le musée de Morlaix présente actuellement et jusqu'au 12 mars une exposition sur le thème de la musique dans le cadre de "Regards sur la collection". Des instruments anciens, mais aussi des œuvres d'art et objets issus de la collection du musée, comme cette superbe vielle à roue italienne du XVII<sup>e</sup> siècle, restituée récemment par le Musée de la vieille de Montluçon qui la conservait depuis 1961.

**Centre Per Roy - Ti Kendalc'h**  
56550 Saint-Vincent sur oost  
Tel. 02 99 91 28 55 - Fax. 02 99 91 39 09  
E-mail: tikendalc'h@tikendalc'h.perroy.asso.fr - Site: www.tikendalc'h.perroy.asso.fr

**5<sup>ème</sup> Rencontres de Musiques et danses Irlandaises**  
Stages du 26 au 28 mars avec  
Guitare (masterclass) : Saeu WHELAN  
Harpe celtique (masterclass) : Janet HARBISSON  
Fiddle (masterclass) : Marc CRANITCH  
Chant (anglais) : Brigitte KLOAREC  
Fiddle (débutant) : Patrick LENOU / Christian LEMATRE  
Flûte traversière en bois : Jean-Luc THOMAS  
Danse : Patrick O'DEA (oe) / Mairéad BEIRNE (cép)  
Agnès HAACK (débutant)

**Samedi 26 mars**  
Concert avec les artistes invités suivi d'un Ceili/Fest-noz

**Dimanche 27 mars**  
Irish session au Tiken' pub

L'agenda actualisé en permanence est sur [www.dastum.net](http://www.dastum.net)

Voici un aperçu en images de la vie des associations qui animent le réseau Dastum. Pour connaître toutes les dates des animations, stages, concours... organisés par le réseau, se reporter à l'agenda général.

■ Dastum Breizh

16, stradaed/rue de la Santé  
35000 Roazhon/Rennes  
Tél./Fax : 02 99 30 91 00/11  
dastum@wanadoo.fr  
www.dastum.net.

Horaires d'ouverture de la médiathèque : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Deux samedis par mois et sur rendez-vous.

Aux Danses des Lices

Aux Danses des Lices se déroulera cette année le samedi 26 février à la halle Martenot, place des Lices à Rennes. La quatrième édition de cette soirée co-organisée par Dastum, La Bouëze et Skeudenn Bro-Roazhon mettra cette année à l'honneur le Trégor, le Bas-Vannetais, le Pays guérandais et la région de Fréhel, sans oublier les quadrilles. Des stages d'initiation à la danse sont organisés par La Bouëze le jour même dans l'après-midi ainsi que le samedi précédant l'événement (rens. et inscriptions auprès de La Bouëze).

Rencontre

Dans le cadre de Sevenadur ar Vro-Couteür deü Paëz-Culture de Pays, rencontre, le lundi 7 février à 20h30 dans les locaux de Dastum Breizh, avec Dominique Jouve, collecteur, sonneur de clarinette et de violon, formateur en musique traditionnelle, qui fera notamment découvrir et écouter les documents sonores qu'il a collectés et qui sont aujourd'hui conservés à Dastum. Entrée gratuite, capacité d'accueil limitée à 30 personnes, réservation conseillée au 02 99 30 91 00.

Nouveau catalogue

Le catalogue Dastum propose au plus grand nombre toutes les couleurs de référence de la culture populaire bretonne : chants et danses, contes et légendes, dictons et comptines, etc. Un large choix de disques, livres, vidéos et DVD à découvrir en deux clics sur [www.dastum.net](http://www.dastum.net) > rubrique Editions (catalogue réactualisé en permanence). Pour recevoir un exemplaire papier de la brochure, nous contacter.

- 1 Dominique Jouve rencontrera le public le 7 février dans les locaux de Dastum Breizh.
- 2 Le catalogue Dastum.

■ Dastum Bro-Dreger

9, hent ti Kezeg/rue des Haras  
22300 Lannuon/Lannion  
Tél./Fax : 02 96 46 59 11  
bro-dreger@wanadoo.fr

Achat des éditions en ligne

Les éditions de Dastum Bro-Dreger peuvent être directement achetées en ligne sur le site [www.stalig.com](http://www.stalig.com) à l'adresse <http://dastumstalig.com>. Le paiement par carte bancaire y est possible. Dastum Bro-Dreger rejoint ainsi plusieurs associations trégorroises au sein de Stalig : An Naer Produktion, le Centre Culturel Breton de Lannion, les éditions Blackbirde, etc.

4<sup>e</sup> volume de l'Encyclopédie-Sonore

Le 4<sup>e</sup> volume de l'Encyclopédie Sonore du Trégor-Goëlo sortira après les fêtes et mettra en lumière Yann Poëns : *Eostig Tre-*



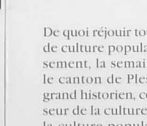
mel, Le rossignol de Trémel. Bien connu des Trégorrois, ce conteur et chanteur intarissable nous a malheureusement quittés l'an dernier.

Sortie de l'ouvrage *Tro ma c'hanton*

Ce recueil ne rassemble pas moins de 75 ans de collectage dans le canton de Perros-Guirec par la famille Connan (150 chansons et partitions, des comptines, des devinettes, des proverbes...). Sorti en novembre, il est disponible à Dastum au prix de 25 Euros (distr. Coop Breizh).

Festival de la Dañs Tréger 2004

Le festival de Plestin-les-Grèves a, de nouveau, connu un formidable succès autour du week-end du 11 novembre : veillée, conférence, stages, fest-noz, cinéma, concert...

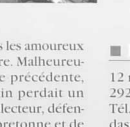


De quoi réjouir tous les amoureux de culture populaire. Malheureusement, la semaine précédente, le canton de Plestin perdait un grand historien, collecteur, défenseur de la culture bretonne et de la culture populaire : Jean Boutouiller. L'équipe de Dastum Bro-Dreger est triste de perdre ainsi un de ses fidèles soutiens dans ce secteur.

Veillées à venir

Le cycle des veillées se poursuit dans le Trégor. Devenues un lieu privilégié de l'expression populaire en langue bretonne, elles réunissent les vendredis soir entre 150 et 500 personnes à chaque rendez-vous. Les prochains rendez-vous sont en pages Agenda.

- 3 Skeudenn deus Yann Poëns graet gant Gilbert le Gall.



■ Dastum Bro-Leon

12 rue de la Marne  
29260 Lesneven  
Tél. : 02 98 21 16 41  
dastum.broleon@wanadoo.fr

CD nevez

Pladenn nevez Dastum Bro Leon zo deuet er maerzh ! Un 200 den hennaket a oa e Gwinevez d'ar Sul 5 a viz Kerzu evit ur veillhadeg ispisial : pedet e oa bet Per Ar Go, Maryse Mear, Pêr Chapalan, Thérèse Lars, Yann Vadezour Lagadec, François-Marie ha Germaine Kermarrec da zont da gontañ ho istorioù farsus (e brezhoneg eveljust) war al leurenn. Konterien all c'hoazh a vez kavet war ar bladenn O ! Kement-se a zo da werzh evit 15 euro. Div baldenn all a vo graet da heul e 2005 war



menez danvez : istorioù farsus Bro Leon. M'ho peus c'hoant, e c'helloc'h goulenñ an tri CD war un dro evit 35 euro nemetken. An treuskrivadur a zo moien da gaout ivez, 'pezh a c'hello sikour ar re zo o teskiñ Leoneg. Mil bennozh d'ar c'honterezed ha d'ar gonterien !

La veillée du 5 décembre a connu un franc succès : plus de 200 personnes sont venues écouter les histoires drôles (en breton, *eveljust*) des conteurs léonards que vous retrouverez sur le nouveau CD de Dastum Bro-Leon : O ! Kement-se au prix de 15 euros. Les volumes 2 et 3 sortiront courant 2005, et vous pouvez réserver la série de 3 CD pour 35 euros seulement. Les transcriptions qui pourront aider les apprenants sont également disponibles.

Beilhadegoù Park ar Arvorieg

Le partenariat avec le Parc Naturel Régional d'Armorique se concrétisera par une série de veillées en breton, dont celles du 13 février à L'Hôpital-Camfrout et du 27 février à Plouneour-Ménez. C'est gratuit et la scène est ouverte à tous pour des contes, histoires, chants, musiques, *ha kement zo*. Venez nombreux ! *Ur banne a vezo da gaout.*

- 4 et 5 De haut en bas, les conteurs léonards Yann Vadezour Lagadec, Pêr Chapalan, Thérèse Lars, Germaine Kermarrec et Per Ar Go, lors de la veillée du 5 décembre où ils ont présenté au public le disque O ! Kement-se.

■ Dastum Bro-Gerne

Ti ar Vro - 18 rue Sainte Catherine/straed Santez Katell  
29000 Quimper/Kemper  
Tél. : 02 98 52 06 37  
Fax : 02 98 90 70 49  
bro-gerne@dastum.net  
Horaires : mercredi 14h00 à 18h30  
vendredi 14h00 à 18h30 samedi  
10h à 12h, et sur rendez-vous.

Bellhadeg an Elian/veillé à Elian

Vel ar bloaz paseet eo bet aozet ur veilhadege e sal lies-implij An Elian. Kalz plijadur zo bet memes ma voa nebeutoc'h a dud ar bloaz-mañ. Dre vras, an abadenn zo bet kaset e brezhoneg penn-da-benn ! Tro zo bet da selauo daou gonter eus ar vro, Fañch Postic o chom e Kore ha Lannig Meur eus Leuc'han. Telenourien voa ivez, pezh vez ket klevet alies met ar ganerien voient ket niverus a wech-mañ... Galvet int evit an abadennou o tont. Trugarez da gela'h keltiek An Elian evit o sikour, da Youenn L'Helgouac'h a neus kaset waroak an abadenn-se ha da dout an dud a neus kemeret perzh, kenkoulz ar sonerien, kanerien, konterien pe ar publik.

Comme l'an passé, la salle polyvalente d'Eliant a accueilli une veillée co-organisée par Dastum Bro-Gerne et le cercle celtique Meleniked An Elian. Deux conteurs du pays (Fañch Postic de Coray et Lannig Meur de Leuhan) sont venus égayer cette soirée pluvieuse et ventueuse propice à ce genre d'événement ! Pas de chanteurs cette fois-ci, mais, chose peu courante, des harpistes. Merci au cercle celtique Meleniked An Elian, à Youenn L'Helgouac'h, à tous les participants ainsi qu'au public.

1 Marie-Thérèse Petit et Suzanne Lozac'h chantant une version de Al labousig ar c'hoat collectée à Concarneau.

2 Le conteur Lannig Meur.  
3 Dominig Bouchaud, harpiste et président de DBG.

■ Dastum Kreiz-Breizh

Ti ar Vro  
6, place des droits de l'Homme/  
plasnenn Gwirioù Mab Den.  
29270 - Carhaix-Plouguer/Karaez  
Tél. : 02 99 30 91 00

■ Dastum Bro-Ereg

6 quai du Plessis / kae ar Genkiz  
56300 Pontivy/ Pondivy  
Tél./Fax : 02 97 25 70 90  
bro-ereg@dastum.asso.fr  
Horaires : tous les jours sauf le  
lundi.

Kan ar Bobl 2005

Dastum Bro-Ereg travaille actuellement à l'organisation du festival Kan ar Bobl, en collaboration avec Radio Bro-Gwened et les écoles Divyezh. Dastum Bro-Ereg s'occupe notamment de la communication du festival, qui, depuis le mois d'octobre, lui demande un grand investissement.

La finale du Kan ar Bobl aura lieu les 15, 16, et 17 avril 2005 à Pontivy et, comme chaque année, la sélection des participants se fera par le biais des rencontres de pays, qui auront lieu entre le 5 février et le 10 avril 2005 (les dates et lieux précis de chaque rencontre sont en page 51). Dans le cadre des pré-sélections pour le Kan ar Bobl, Dastum Bro-Ereg organise également des veillées ; les dates et lieux sont à consulter en pages Agenda (liste non exhaustive ; certaines dates ne nous sont pas encore parvenues).

Sortie du CD Balaedenn e bro an Oriant

Un concert-fest-noz, organisé en partenariat avec Amzer Nevez, a accompagné, le 18 décembre, la sortie du CD Balaedenn e bro an Oriant, un disque produit et financé par Dastum Bro-Ereg.



■ Dastum 44

69, rue de Bel Air  
44000 Nantes  
Tél. : 02 40 35 31 05  
dastum44@dastum.asso.fr  
Horaires : mercredi et samedi de  
10h à 13h et de 14h à 17h, ou  
sur rendez-vous.

Prochains rendez-vous

Le vendredi 18 mars à Besné, dans le cadre du festival "Contes au Marais", est organisée une veillée qui aura pour thème les histoires merveilleuses. Amateurs de blanches biches et autres magiciennes, à vos versions ! Autre date : le vendredi 8 avril à Orvault, où une veillée est organisée en partenariat avec le Centre Culturel Breton d'Orvault à la ferme de la Bugalière. Cette veillée n'a pas de thème particulier... à moins que les participants n'en décident autrement !

Stages

Les stages proposés par Dastum 44 sont en pages Agenda. Attention : les stages avec Annie Ebré (16 janvier) et Marthe Vas-



sallo (13 mars) affichent complet... Sinon, vous pouvez déjà vous inscrire pour le stage de kaha-diskan animé par Noëlle Korbelle et Claudie Floch'ig à Nantes le 3 avril.

Fest-noz

Première édition du fest-noz Découvertes, le 26 mars 2005 salle de la Papinière à Sucé-sur-Erdre. Le public et les danseurs pourront découvrir de jeunes talents, mais aussi des talents plus confirmés se livrant à de nouvelles expériences scéniques...

Nouveau bureau

L'assemblée générale de Dastum 44 s'est tenue le 12 novembre dernier. Un nouveau conseil d'administration a été élu : Bruno Nourry (actuel président), Janick Peniguel (actuelle secrétaire), Sylvain Girault (actuel trésorier), Barherine Blaise, Yves Bourdaud, Christine Coulombier, Jacques Duchéne, Oona Hengoat, Janig Juteau, François Robin.

4 Roland Guillou contera ses histoires merveilleuses lors de la veillée du 18 mars organisée dans le cadre de "Contes au Marais".

Ferme des Gallets  
26 avenue Pierre Donzelot  
BP 10218  
35702 Rennes Cedex 7  
contact@laboueze.com  
http://www.laboueze.com  
Tél./Fax : 02 23 20 59 14/49

Horaires : mardi et mercredi de  
10h à 12h30 et de 13h30 à  
17h30 ou sur RDV.

Editions : deux sorties pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005

Chansons traditionnelles à Plénée-Jugon, Sévignac, Rouillac, un CD de la collection de l'Épille "Aux sources du patrimoine oral" (volume 9), co-édité avec La Boueze. La sortie est prévue le 26 mars 2005 à Sévignac.

M'ner l'draw n°1 : le Bassin de Rennes. Ce volume inaugure une nouvelle collection intitulée "Le guide sonore et illustré des danses de tradition populaire en Haute-Bretagne". Chaque volume comprend un livre de 64 pages présentant l'histoire et l'esprit des danses de la région concernée et un CD où se mêlent collectages et réinterprétations, idéal pour les cours de danses ou pour étoffer son répertoire. Sortie officielle

le 4 juin 2005 à l'occasion de la Fête de la Bouéze à Taden. Vous pouvez commander ces deux articles dès maintenant sur le site de La Bouéze à un prix avantageux.

Stages

Des stages de danses sont organisés dans le cadre d'"Aux Danses des Lices", les samedis 12 et 26 février (répertoire de Fréhel et du Pays guérandais). A noter également, le stage terroir Côtes-d'Armor galleuses : chant, musique et danse à Plénée-Jugon, les 26 et 27 mars, à l'occasion de la sortie du CD précédemment cité.

Danse : avant-deux et dans-tro

L'atelier Portrait consacré aux frères Jouaud de Bazouges-la-Perouse débutera fin janvier (le jour et l'heure seront déterminés à ce moment), de même que l'atelier dans-tro qui se déroulera le jeudi soir à 20h30 à la ferme des Gallets à Rennes.

5 M'ner l'draw n°1.

## Centre Marc-Le-Bris

2 rue du 3 août 1944  
22600 Saint-Caradec  
Tél./Fax : 02 96 25 10 75/74  
centre.marc.lebris@tiscali.fr  
Horaires : mercredi et vendredi  
de 14h à 17h et le 1<sup>er</sup> samedi du  
mois de 9h à 12h et sur rdv.

### Fest-deiz/fest-noz de terroir

Prochaine animation du CMLB : un grand fest-deiz/fest-noz à Saint-Caradec près d' Loudia le samedi 29 janvier 2005 à la salle des fêtes, dès 15h30. En avant les jeunes ! (Voir détail du programme en Agenda)

### Les jeunes et le collectage

Pendant les vacances de la Toussaint, le Centre Marc-Le-Bris a initié deux groupes d'enfants de 8/12 ans au collectage. Ce projet, proposé par le comité d'actions culturelles de Loudéac (Cac Sud 22) et intitulé "safari-photo", était consacré à la découverte du patrimoine local dans les communes de La Motte et Plouguenast. A partir de vieilles cartes postales et de photos collectées par le Centre Marc-Le-Bris, les jeunes se sont rendus sur place pour repérer les lieux, prendre des photos et collecter des témoignages pour comprendre l'évolution du patrimoine et l'histoire de leur commune. Un photographe professionnel les a initiés à une technique peu connue : le sténopé. Comme des professionnels, ils ont ensuite développé les négatifs. Les photos ainsi que les témoignages sont actuellement exposés dans les bibliothèques de Plouguenast et La Motte. Par la suite, les jeunes valoriseront ce travail de collectage par la réalisation d'un CD-rom.

### Concours de La Ronde de Loudia 2004

Le 14 novembre dernier avait lieu le concours de la Ronde de Lou-



## Groupement culturel breton des Pays de Vilaine

6 rue des écoles  
35600 Redon  
Tel/fax : 02 99 71 45 40/51.  
gcbpv-magnetothèque@wanadoo.fr

### Bogue d'Or 2004

(voir article ci-contre)

### Stage terroir vannetais gallo

Avec la 9<sup>e</sup> édition du stage de terroir vannetais gallo les 12 et 13 février à Ti Kendalc'h à Saint-Vincent-sur-Oust, venez prendre un bain de rîdées, piles, ronds de Saint-Vincent, airs à la marche, complaintes et autres richesses du terroir, au contact d'interprètes et de chercheurs de la tradition. Quelques nouveautés dans cette édition : l'étude approfondie du terroir vannetais gallo par la co-intervention d'interprètes de la tradition et de pédagogues, mais aussi un atelier réservé aux jeunes (8/12 ans et plus) qui veulent pratiquer ensemble quelques airs du répertoire vannetais gallo. Nous visiterons la mémoire du chanteur Jean Rouxel et nous nous essaierons au style de l'accordeoniste Joseph Laillé de Bains-sur-Oust.

Une plaquette détaillant les intervenants, les disciplines, les contenus est disponible. Inscriptions avant le 15 janvier.

1 Le concours de danse.

2 Savidan-Launay, le couple gagnant du concours biniou-bombarde.

188 - GENVER/C'HEVREUR 2005

## 29<sup>e</sup> Bogue d'Or

QUI S'Y FROTTE...  
EN REDEMANDE !

La Bogue d'Or : un bel espace d'expression pour la tradition, mais aussi pour la création. C'est ce qu'a confirmé cette 29<sup>e</sup> édition qui s'est déroulée du 15 au 24 octobre. Retour sur dix jours de concours, concerts et spectacles festifs au cœur du Pays de Redon.

La Bogue en état à sa 29<sup>e</sup> édition... Un véritable succès. En témoignent la forte participation du public et la présence de plus de 500 musiciens et chanteurs en lice dans divers concours. Sept bogues d'or, onze bogues d'argent et quatorze bogues de bronze ont été remis pour saluer la qualité de leurs prestations. Au total, ce sont plus de 500 personnes qui sont montées sur scène durant tout le week-end, âgées de 5 à 95 ans ! C'est justement cette rencontre de générations qui fait tout l'esprit de la Bogue.

La Bogue, c'est aussi l'art de passer en un week-end du rire à l'émotion. Contous, mentous, chantous et sonnous en sont les protagonistes. Pendant trois jours, les gens de ce pays ont brillé sous la lumière des projecteurs... mais sans paillettes. Comme si la simplicité était de rigueur. Il en faut sans doute du talent et du génie pour imposer le silence dans une salle comble ou, à l'inverse, faire répondre 600 personnes, danser des centaines de jambes ou encore faire rire à s'en décrocher la mâchoire tout un public ! Chacun séduit, à sa manière.

La Bogue s'est aussi révélée, une fois encore, mais sans doute de manière plus évidente cette année, comme un formidable nid



de création musicale, fondée sur la tradition. *Ulle aux pyj' ma* qui se produisait pour la première fois en a été une belle image. Ces vingt jeunes musiciens des Pays de Redon, d'Auray, de Rennes et de Paimpont ont sans conteste été la révélation de cette 29<sup>e</sup> Bogue, comme pour marquer la fin de cette décennie ! Un beau cadeau de ces jeunes talents qui ont su explorer des voies musicales nouvelles, des alliances originales d'instruments, le tout dans un jeu de scène à la fois étonnant, drôle, beau et émouvant.

Tradition et modernité. Deux maîtres mots qui qualifient aussi le Concept Jerry Corme, qui a une fois de plus conquis le public. *Ulle tradition bien vivante !* - C'est ce qu'on se disait en voyant sur scène Manglo, quelques-uns des Trompettes du Mozambique et d'autres joyeux delles animés par une même passion. La remarque était la même à l'écoute de la centaine de gamins venus chanter et transmettre à leur tour ce qui leur avait été transmis quelques semaines auparavant. Certains d'entre eux se sont même offerts le luxe de "seotcher" littéralement l'assistance ! Quelle belle insolence ! On en redemande encore !

N'en déplaise à ceux qui la rejettent... La tradition culturelle est bien vivante. Rendez-vous l'année prochaine pour fêter la trentième édition !



Ulle aux pyj' ma, une création musicale délirante, réunissant une vingtaine de jeunes musiciens et chanteurs, et présentée pour la première fois lors de cette 29<sup>e</sup> Bogue d'Or.

Musique Bretonne

# Taxe sur les spectacles

## RETOUR SUR UNE POLÉMIQUE

Elle devait, dès cette année, être appliquée aux spectacles de musique traditionnelle, mais, après avoir provoqué une levée de boucliers de la part des organisateurs de spectacles bretons, ses nouvelles modalités se voient aujourd'hui amendées. En quoi consiste cette taxe sur les spectacles qui a tant fait parler ? Faut-il ou non que la musique traditionnelle en soit exonérée ? Musique Bretonne fait le point.

À u mois de septembre dernier, Gouelioù Breizh (Fédération des Comités de Fêtes Traditionnelles de Bretagne), par la voix de Hervé Sanquer, son président, appelait à la mobilisation générale pour faire front contre une taxe sur les spectacles de variétés, soit 3,5% de la recette des entrées payantes.

Ce qui était jusqu'en décembre 2003 une taxe parafiscale sur les spectacles est réapparue au début de l'année suivante sous la forme d'une taxe du même taux (3,5%) sur les spectacles de variété englobant les cultures traditionnelles. Cette taxe est versée au CNV (Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz), établissement public placé sous la tutelle du ministère de la culture. La principale mission du CNV est, en effet, de percevoir la taxe sur les spectacles de variétés, le produit collecté devant être reversé sous forme de soutiens aux spectacles vivants : créations, festivals, tournées, équipements de salles... En 2003, sur plus de 13 millions de taxe perçues, c'est ainsi 10,5 mil-

lions qui ont été reversés sous forme d'aides directes (rapport 2003 du CNV).

### Manifestation à Carhaix

Craignant de voir la nouvelle fiscalité s'appliquer à leurs manifestations culturelles, des associations s'alarment très vite, considérant qu'on leur porte là un coup fatal. Le 10 septembre 2004 est donc organisé un rassemblement à Carhaix, à l'appel de Gouelioù Breizh, afin de s'opposer à l'application de cette taxe. Une centaine de responsables de manifestations sont de la partie et expriment un mécontentement bientôt relayé par la presse locale et régionale.

Christian Troadec, maire de Carhaix et conseiller régional, dans un courrier du 12 septembre, propose d'assister au conseil d'administration du CNV du 16 septembre en sa qualité de représentant suppléant de l'association des maires de France afin

d'exposer « la très grande inquiétude et la colère qui a gagné les organisateurs de fêtes traditionnelles bretonnes ». Il propose donc qu'une question supplémentaire soit inscrite à l'ordre du jour afin de débattre d'une proposition de modification du décret qui viserait à exempter « les manifestations traditionnelles bretonnes ». Ce à quoi Daniel Colling, président du CNV, plutôt vexé de ne pas avoir été informé de la manifestation du 10 septembre, répond sèchement, par retour de courrier, qu'une modification de la réglementation en vigueur ne lui paraît pas justifiée. Mais des voix se font entendre ici et là, au Sénat et à l'Assemblée Nationale, qui encouragent le responsable du CNV à initier une solution négociée basée sur le dialogue et la concertation. Aussi, le maire de Carhaix parviendra-t-il, finalement, à se faire entendre lors du conseil d'administration du CNV, le mois suivant.

### Dialogue et concertation

Dans un courrier du mois de novembre adressé aux parlementaires bretons et aux membres des commissions « Culture » et « Finances » de l'Assemblée Nationale et du Sénat, le président du CNV souhaite éclaircir quelques points pour quitter, selon ses termes, « le seul terrain polémique ». Premièrement, explique-t-il, ne sont redevables de la taxe que les organisateurs de manifestations qui réalisent une recette annuelle supérieure à 2285 euros sur la billetterie (soit 80 euros au titre de la taxe à 3,5%). Deuxièmement, à ceux qui soutiennent que la taxe ne s'appliquerait pas aux musiques traditionnelles parce que relevant du domaine public, Daniel Colling répond que, si la notion de domaine public a effectivement des conséquences dans le domaine de la perception de droits d'auteur, l'argument n'est pas recevable pour ce qui concerne les représentations

publiques. De plus, précisait-il, les musiques traditionnelles étaient déjà assujetties à la taxe parafiscale depuis le 6 mai 1995, ce n'est donc pas une nouveauté.

### Le champ d'expression contemporain

En fait, à travers les éléments avancés, on comprend rapidement que le succès des manifestations en Bretagne est devenu une manne incontournable pour la bonne assiette fiscale du dispositif mis en place. Les musiques traditionnelles se retrouvent propulsées au rang de musiques « qui occupent un champ d'expression très contemporain », et donc logiquement taxées au même titre que les spectacles de rock, de jazz et de variétés (CQFD). Et le président du CNV de rappeler, encore une fois, que les sommes ainsi collectées, surtout auprès des plus grosses productions, permettent in fine de programmer par les « Jeu de la mutualisation » des artistes qui ne sont pas tous « des professionnels parisiens ». Ainsi, en Bretagne, plus de 150 000 euros auraient été consacrés en 2004 pour soutenir Les Vieilles Charrues à Carhaix, le Festival Interceclique de Lorient, Art Rock à Saint-Brieuc, ou le Festival du Bout du Monde à Crozon. 48 000 euros auraient été affectés en 2004, et toujours au titre des aides, à l'équipement de salles de spectacles implantées en Bretagne.

### Victoire pour les fêtes traditionnelles

Coup de théâtre, avec un communiqué de presse triomphal titrant : « Victoire pour les fêtes traditionnelles ». En effet, soutenue par quelques députés au nombre desquels Pierre Méhaignerie (député d'Ille-et-Vilaine et président de la commission des Finances à l'Assemblée Nationale), Marc Le Fur (député des Côtes-d'Armor), Christian Ménard (député du Finistère) et Christian

Troadec (maire de Carhaix et conseiller régional) l'Assemblée a voté, le vendredi 19 novembre, un amendement dispensant les fêtes traditionnelles de payer cette taxe sur les spectacles de variété.

L'Assemblée Nationale adopte l'ensemble du projet de finances pour 2005 concernant les modifications apportées à la deuxième partie du projet mais dans lequel un nouvel article - art. 63 C - précise (version provisoire) : « Taxe sur les spectacles de variétés. Cette taxe instituée par l'article 76 de la loi rectificative pour 2003 ne concernerait pas les tours de chant, les concerts et les spectacles de musique traditionnelle ».

Reste à s'interroger sur l'opportunité d'une exonération généralisée de la taxe. En effet, des grands événements et manifestations comme le Festival Interceclique de Lorient ou Yaouank de Rennes, et d'autres, s'en acquittent sans sourcilier depuis des années. Et, tandis que les associations fédérées au sein de Gouelioù Breizh se réjouissent de l'adoption de l'amendement, des organisateurs professionnels qui reçoivent des aides à la création de spectacles vivants par le jeu de la redistribution évoque plus haut, s'inquiètent quant à eux de sa disparition pure et simple. Affaire à suivre, donc.

Yann Bertrand

## Quelles sont les nouvelles modalités de cette taxe ?

Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, a rappelé que l'article 76 de la loi de finances rectificative pour 2005 a substitué, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, une nouvelle taxe sur les spectacles de variétés à une taxe parafiscale équivalente, compte tenu des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances. Le produit de cette taxe, perçu par le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, finance des actions de soutien aux spectacles de chanson, de variétés et de jazz. L'assiette de cette taxe a de fait été modifiée. Dans la situation antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2004, avec un recouvrement par la SACEM, les spectacles traditionnels n'étaient pas concernés par l'ancienne taxe parafiscale dans la mesure où la SACEM se limitait, de fait, à recouvrer la taxe lorsqu'elle percevait des droits d'auteur, absents s'agissant de la

musique traditionnelle. La nouvelle taxe, qui traduit un réel effort de solidarité au sein du monde du spectacle et de la variété, ne doit pas mettre en péril la pérennité financière des spectacles de musique traditionnelle. La proposition d'un relèvement du seuil minimum de recouvrement de la taxe vise à exonérer les spectacles à l'équilibre économique précaire et donc à garantir la solidarité en faveur des autres formes d'expression musicale, seules les grandes manifestations, telles que les grands festivals, ayant une assise financière solide. Les spectacles traditionnels, reflétant des valeurs populaires de nos terroirs, seraient ainsi préservés. Le relèvement du seuil de recouvrement de la taxe est le minimum qui puisse être fait pour préserver les spectacles traditionnels. Un dispositif plus ambitieux sera donc proposé en séance.

# Roland Becker, alias Monsieur Kerbec

« J'AI BESOIN DE RÊVER  
POUR FAIRE RÊVER LES GENS »

Génial, immense, inspiré ? Peut-être. En tout cas, par son nouveau CD, Roland Becker prouve encore une fois qu'il est un, voire le meilleur des artistes qui font la musique bretonne actuelle. Sa maîtrise des arrangements, des orchestrations, et aussi des atmosphères sonores, dans une nouvelle œuvre "music hall breton années 1930" revisité par un certain "Monsieur Kerbec et ses belouzes", fait à nouveau merveille. Entretien.

**Musique Bretonne :** Comment faut-il inscrire "Monsieur Kerbec et ses belouzes" dans un parcours musical qui apparaît quelque peu bigarré, voire touche-à-tout, allant du jazz celtique à la musique en couple en passant par le bagad, et on en passe... ?

**Roland Becker :** Voilà une question plutôt difficile. Je suis sûrement un touche-à-tout, doté en plus d'une gourmandise certaine ! En fait, j'ai toujours eu envie de faire de la musique d'ensemble. Le point commun entre toutes les étapes de mon parcours, ce serait la volonté de créer, d'inventer une nouvelle musique bretonne d'ensemble, avec des arrangements, des orchestrations. Jouer de la bombarde et du saxophone m'a amené, depuis le début, à avoir deux mondes dans mon cerveau. D'abord, la recherche d'une identité, au plus profond des sources anciennes, en côtoyant mes voisins, tels Alan Le Buhé et Yvon Palamour, qui m'ont conduit auprès d'autres personnes comme Jean-Michel Guil-



cher ou Donatien Laurent. Ils m'ont "cultivé" au sens le plus large du terme ; il ne faut pas oublier qu'Yvon Palamour est une des plus belles signatures de l'ébénisterie européenne de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. J'avais 18 ans et il m'a fait découvrir l'histoire de l'art, l'histoire de la musique bretonne, et celle de la danse. C'est

avec Alan Le Buhé que j'apprends à sonner en couple, je découvre alors les vieilles bombardes et leurs gammes non tempérées. En même temps, le second monde de mon cerveau, c'est la poursuite de mes études de saxo au Conservatoire national de région à Rennes. Je passe un prix, je m'intéresse à Coltrane, mais aussi à la musique classique - la musique d'ensemble toujours - et je me mets à la contrebasse. Je bosse l'instrument d'arrache-pied pendant un an et demi, mais je ne peux pas tout faire et j'arrête pour devenir professeur de saxophone à Auray, puis à Pontivy.

**MB :** D'accord, mais pour remettre "Monsieur Kerbec" en perspective ?

**RB :** Justement, à 24 ans, je sors un premier album, *Fallaen*, dans lequel je souhaite vraiment poursuivre cette idée de réinventer une musique d'ensemble, bretonne, celtique - le mot est alors à la mode, on sort des années 1970. Malheureusement, c'est en 1982 et la fête est finie : c'est la retombée de la première vague, la vague Stivell ! On se retrouve malgré tout un petit nombre à tenir bon et à approfondir, qui le chant, qui la tradition, et pour moi c'est surtout l'orchestration, que je vais pouvoir mettre en œuvre avec la Kevrenn Alre, car le monde des bagadoù, lui, ne fléchit pas. Viennent des années 1990 et je fais comme beaucoup, je me mets aux synthétiseurs. Je sors un disque, *Gavr'inis*, qui n'est



pas du tout abouti car je ne maîtrisais absolument pas les machines. Je me retrouve alors, en 1990-91, dans une situation telle qu'il m'apparaît que si je veux aller plus loin, si je veux continuer mon travail de création, il faut que j'en sache plus sur la tradition, aller de plus en plus loin dans les sources, dans l'histoire. J'habite de nouveau à Rennes à l'époque et je me mets littéralement à passer ma vie à Dastum, rue de Penhoët, à chercher, à fouiller, à écouter, avec l'aide de Véronique Perennou alors documentaliste à Dastum. Quatre-vingt seize heures de fonds vannetais ! C'est un peu délirant, mais je note tous les airs d'an dro qui me passent entre les oreilles : 376 airs différents, pas des variantes ! Cela m'amène à réaliser un disque en 1993, *En Bretagne morbihannaise*, et s'ensuit une sorte d'effet boule de neige. Cette même année, je gagne le championnat de Bretagne des sonneurs en couple avec Philippe Quillay. Puis je participe à *Musique Bretonne du Chasse-Marié/Ar Men*. Je passe mon DE. Je rédige pour Coop Breizh, avec le concours de Laure Le Gurun, une sorte de *Que sais-je ?* de la musique bretonne. Bref, je refonde ainsi ma démarche, qui reste la même mais avec plus de matière, plus de travail, plus de recherche et avec une approche plus ethnomusicologique. En 1995 - en fait, tout va finalement très vite -, je sors un disque : *Jour de fête et fête de nuit* avec l'idée de faire entendre la musique bretonne comme on l'entendait pro-



■ De l'Orchestre National Breton, tout en costumes d'esprit XVIII<sup>e</sup>, à Monsieur Kerbec, en passant par Kof a Kof (avec Régis Huiban) : quelques-unes des multiples métamorphoses du personnage que Roland Becker s'est inventé pour explorer l'histoire de la musique bretonne (photos DR).



bablement dans la société traditionnelle vers 1820. Du coup, pourquoi ne pas inventer un orchestre en rassemblant tous les instruments populaires utilisés en Bretagne vers 1820/1830 : biniou, bombarde, tambour, clarinette, violon, flûte, fifre, sifflet, et autre serpent ? Cela a donné *Er Roué Stevan*. Et enfin, pourquoi ne pas transposer cette démarche dans la "nouvelle musique bretonne" qui apparaît dans les années 1920/1930 et qui bascule du rural à l'urbain : c'est la constitution du duo saxo-accordeon Kof a Kof avec Régis Huiban. Naturellement, l'idée est alors venue de rassembler tous les instruments à la mode dans les années 1930. Pour moi, il y a donc une continuité, un cheminement très précis.

**MB :** Mais dans les années 1930, n'est-ce pas alors une tradition qui s'affadit ?

**RB :** Je ne le pense pas. On nous a seriné, et j'y croyais aussi dans les années 1960/1970, qu'il fallait

aller vite, que les derniers porteurs de tradition allaient bientôt disparaître. On nous avait déjà fait le coup en 1838 : Emile Souvestre avait écrit un bouquin qui s'appelait *Les derniers Bretons* ! Vraiment, on aime bien se faire peur ! Sauf qu'il s'est passé mille choses depuis un siècle et qu'il y a toujours des gens qui dansent la gavotte. C'est vrai qu'on était dans le gouffre un moment. Mais on se fait toujours aujourd'hui une fausse idée du passé. Quand on parle de musique bretonne, soit on parle du XIX<sup>e</sup> siècle : les vieux chants gallo ou en breton, les vieux costumes... Soit on remonte carrément aux Celtes ! La tradition druidique, bardique, etc. Il n'y a pas de milieu, ou d'après. On oublie tout ce qui s'est passé entre 1900 et la création des bagadoù vers 1950. Eh bien justement, tout est là ! En 1920, 1930, les gens transmettaient aux jeunes et ce sont ces jeunes-là qui nous retransmettent aujourd'hui leur savoir, au pire à travers des milliers d'heures d'enregistrements. Moi-même je suis tombé dans le panneau, j'ai habillé l'Orchestre



■ Monsieur Kerbec et ses belouzes. En réalité, près d'une centaine de musiciens a participé à l'album (photo DR).

national breton avec des costumes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les cercles celtiques reprennent les costumes de Lalaise. C'est beau, mais ce qui a fait et fait toujours la force de l'identité bretonne, c'est que contre vents et marées, on a gardé nos gavottes, notre façon de chanter, on a continué à danser. Les gens ont eu des influences terribles : ils n'ont plus parlé breton, ils ont dansé la java, la valse, la polka, mais ils ont quand même gardé leur style, leur manière de chanter, de danser : tout le travail qu'a fait Guilcher dans les années 1950 le montre bien. J'ai lu dans les journaux d'avant-guerre que les Bretons montraient un véritable enthousiasme pour les spectacles, et particulièrement pour les spectacles venus d'ailleurs. Quand le grand cirque Barnum venait en France, le tiers des dates étaient en Bretagne. Les pardons et les foires ont toujours accueilli les foules, mais les marchands de feuilles volantes étaient rarement bretons. Les Bretons ont toujours été curieux. Donc, nous ne devons pas avoir peur, être gênés par l'arrivée de nouveaux instruments, pour rester dans la musique. Quand on lit les critiques sur l'accordéon dans cer-

tains journaux bretons des années 1920, c'était épouvantable : cet instrument allemand qui allait détrôner notre biniou national ! Alors, ça m'intéressait de casser tout cela : oui, il y a eu des orchestres qui jouaient des valses, des charlestons, mais qui faisaient aussi danser la gavotte. Pour ce disque, j'ai reconstitué une sorte de grand orchestre de l'époque, sans pour autant prétendre à l'authenticité ethnomusicologique. Elles sont toujours "romancées", mes histoires ! Les textes de M. Kerbec qui revient d'un tour du monde, ça relève de la bande dessinée !

**MB :** Est-ce qu'il ne s'agit pas d'années 1930 "fantasmées" par Roland Becker ?

**RB :** Non, je ne crois pas. Plus que "fantasmé", c'est bien "romancé" qu'il faut dire. Même si la meilleure façon de mentir, c'est de bien connaître la vérité ! Mais M. Kerbec, ce n'est pas moi, c'est un délire, un personnage que j'invente, avec ses 120 kg de poésie ! Musicalement, je n'ai pas de sources patentes pour affirmer

que les gavottes étaient jouées comme cela, ou dans cet esprit-là. Cela dit, le nom de l'orchestre, avec son côté kitsch que j'aime bien, correspond à l'époque : on aimait bien faire américain. Exemple : Ray Ventura et ses collègues, que tous ses musiciens appelaient Raymond... "Belouzes" ici, c'est la contraction de "belou" - le vrai pequeton, le plouc, le plus souvent du village voisin, de Bre'h par rapport à Auray par exemple ! - et de "blues". Je ne crois pas qu'il y ait eu un big band qui jouait de la gavotte en Bretagne à cette époque, mais ce qui est certain, c'est qu'il y avait un tas d'orchestres avec des noms du même tonneau. Dans les années 1930, on aimait bien danser la gavotte, mais on aimait bien aussi aller à la ville, danser le charleston, le fox-trot, la valse musette, et aussi la gavotte au son de l'accordéon des orchestres de "jaze". Or, on a tendance aujourd'hui, quand on parle musique traditionnelle des années 1930, à penser tout de suite biniou-bombarde-coiffe-chapeau alors que c'était déjà presque fini. Pour le biniou-bombarde, on lit ça dans les textes de Polig Monjarrat : un sonneur comme Leon Braz, en 1930, avait 60 ans et les jeunes ne voulaient plus sonner avec lui, il était de la vieille école ! Ils préféraient jouer de l'accordéon ! J'ai voulu créer une sorte de grand orchestre de music hall de l'époque, qui sache reprendre les grands standards de la musique bretonne, un big band avec un pupitre de sax, trompettes, batterie, piano, accordéon, vibraphone, contrebasse, et des cordes. Et par moments, échapper à tout cela en remettant les choses dans leur simple contexte sonore : des gens qui sifflent d'anciens airs, des chants d'oiseaux... Je me suis amusé aussi, c'est le côté bande dessinée ou dessin animé, à établir des parallèles avec la musique populaire. Par exemple, pour le plin, au lieu de faire une introduction lente, libre, genre appelé la danse, j'ai repris l'air en tango puis à un moment, il y a un train

qui arrive - un Armoricain à Paris, mauvais jeu de mots - et je fais glisser le rythme saccadé du train vers celui du plin et son tempo. Puis je passe ensuite vers l'air de *Rhapsody in blue* de Gershwin. C'est une façon pour moi de passer de la musique rurale à la musique urbaine, à la musique savante, pour revenir ensuite à la musique populaire. Je crois que c'est vraiment ce qu'on avait dans les oreilles à cette époque-là. C'était alors un véritable bouleversement car on peut dire que le XIX<sup>e</sup> siècle se termine en 1920 en Bretagne, et ce XIX<sup>e</sup> siècle est lui-même probablement un Moyen-Âge prolongé. Je me rappelle même que lorsque j'étais petit vers 1965, et que j'allais chez ma grand-mère tous les jeudis, il n'y avait chez elle ni eau ni électricité et en hiver, on allumait la bougie des 17 heures, alors... C'est un disque festif, il y a de la danse, du rythme, et en même temps, en émane, une certaine tristesse, une nostalgie du type *Y'a de la rumba dans l'air*... Oui, je ressens la même chose, mais je n'y suis pour rien. J'en ai discuté longuement avec des amis et peut-être faut-il en rechercher les raisons dans ma propre histoire. Mes souvenirs d'enfance sont dominés par le monde des cheminots. La charcuterie de mes parents était dans le quartier de la gare, et jusqu'en 1973 exactement. Auray était le plus grand centre SNCF de réparation des locos à vapeur du Grand ouest. Tous mes copains étaient fils de cheminots. Le café du quartier s'appelait "Le Bec du" car tous ces ouvriers avaient le visage noir. La rue qui allait de la gare à la charcuterie de mes parents s'appelait "le chemin noir". Le lotissement d'à côté s'appelait "le village nègre". Alors peut-être ce disque exprime-t-il une nostalgie, triste et joyeuse à la fois. Ce n'est pas parce que j'y mets de la trompette, du saxo, qui donnent un petit parfum music hall - music hall, pas jazz, j'insiste - que c'est obligatoirement ça comme de la musique du sud. J'étais dernièrement à Perpignan puis à Barcelone, j'ai de la famille

en Savoie, les gens y sont différents, malgré Internet, la télé, les vacances à l'étranger, on a chacun une identité singulière, dans la façon d'être, de penser. Ce disque me paraît plus festif que *Kof a Kof*, mais il a quand même un côté nostalgique, et ça me fait penser au tango. Guilcher et d'autres temoins, même du XIX<sup>e</sup> siècle, le disent bien, le Breton est un homme sérieux quand il danse. Même encore aujourd'hui, quand des jeunes en fest-noz - qui vont peut-être à partir de 2 heures du matin aller s'éclater en boîte - dansent la gavotte, on ne peut pas dire qu'ils rigolent comme des fous !

**MB :** Inconsciemment, n'y a-t-il pas également une sorte de pressentiment de la guerre qui va arriver ? Les années 1930 ont été une suite d'événements dramatiques qui ont abouti à ce que l'on sait.

**RB :** C'est la première fois qu'on me parle de cela. Il y aurait donc une sorte de fausse jeunesse en quelque sorte. Je vois deux réponses à cette question. D'abord, à aucun moment, je n'ai fait de la reconstitution historique. Il ne s'agit pas de muscologie, ni d'histoire, c'est encore moins du passeisme ou du folklore. A chaque fois, je me nourris d'une période, à travers son histoire, sa musique, pour inventer, pour rêver. Pour faire rêver les gens, j'ai besoin de rêver moi-même. La seconde réponse, c'est que si je m'étais posé cette question-là, j'aurais pensé que les années 1930 étaient une période de troubles et que l'histoire montre que c'est dans ces périodes-là qu'on fait le plus la fête. Cela dit, je confirme : tout cela c'est bien de l'invention, je n'ai surtout pas voulu faire un Puy-du-Fou de la musique bretonne !

Propos recueillis par Jacques Michenaud



# Chanteurs vagabonds

DES ARTISTES  
SOUS SURVEILLANCE

*Nous savons peu de chose des chanteurs et musiciens vagabonds qui sillonnaient autrefois la Bretagne. D'où l'intérêt de dépouiller les archives administratives, qui disposent de recensements précis de ces populations. Après l'étude d'Arnaud Flici sur l'Ille-et-Vilaine (cf. MB n°174), voici celle de Christian Morvan sur les Côtes-d'Armor entre 1914 et 1940. On y découvre les existences miséreuses de ces artistes souvent infirmes, pour qui la musique était un des rares moyens de subsistance.*

Suite à la lecture de l'article d'Arnaud Flici sur les chanteurs vagabonds en Ille-et-Vilaine, j'ai vérifié l'existence d'un fichier équivalent dans le département des Côtes-d'Armor.

Après une rapide recherche, j'ai consulté ce fichier qui, il faut le préciser, n'est accessible au public que depuis l'année 2000, en raison du délai de communication qui est de 60 ans. Je ne reviendrai pas sur les raisons de ces fiches anthropométriques (voir l'article d'Arnaud Flici), je précise seulement que ces fiches servent à la réalisation d'un carnet, que le nomade doit faire valider par un tampon et une signature dans chaque commune sur laquelle il stationne. Les fiches délivrées par la préfecture servent au renouvellement de ce carnet si celui-ci est perdu ou complet.

Il serait bien sûr très intéressant de retrouver des carnets de chanteurs, ils nous permettraient de

suivre leurs déplacements, je n'en ai pas trouvé aux Archives des Côtes-d'Armor.

Cette volonté de vouloir suivre et de contrôler la population nomade n'est pas nouvelle. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les gouvernements successifs n'ont fait que renforcer ce contrôle. Une directive du comte de Cazes (secrétaire d'état de la police générale) aux préfets, de 1815, montre bien quel est le but de ce fichage : « *Ceux qui doivent le plus fixer votre attention sont les marchands de livres, d'almannaachs et de chansons. L'influence de ces petites compositions a toujours été très grande sur le peuple, et les recueils de toutes les chansons populaires seraient une représentation assez fidèle des diverses variations de l'esprit public. [...] Le paysan qui n'a jamais perdu de vue le clocher de son village écoute ces marchands voyageurs comme des oracles, et les croit d'autant plus volontiers qu'ils s'approchent*

*d'avantage de lui par le costume et la langue.* »

Précisons aussi que les professions itinérantes sont classées, au début du XX<sup>e</sup> siècle, en trois catégories :

- 1- Marchand ambulant : personne possédant un domicile fixe.
- 2- Forain : individu de nationalité française, n'ayant pas de domicile fixe, qui circule pour l'exercice de la profession de commerçant ou industriel forains.
- 3- Nomade : sans domicile fixe, français ou étranger.

C'est la catégorie des nomades, la plus misérable, qui nous intéresse ici. On trouve quelques chanteurs ou musiciens dans la catégorie des forains, mais ce sont des personnes plus proches des métiers artistiques (cirques, spectacles) que des chanteurs de rues.

## Une population majoritairement masculine

En ce qui concerne la période 1914-1940, j'ai dépouillé 451 fiches de nomades. Première constatation : ce département est beaucoup moins fréquenté que l'Ille-et-Vilaine par les ambulants. Sa position géographique qui l'éloigne des grandes voies de communication et l'absence de grand pôle urbain (comme Rennes) en sont sans doute les raisons principales. Cette population itinérante est majoritairement masculine puisque l'on trouve 345 hommes pour 104 femmes. Ces fiches nous permettent de connaître le lieu de naissance de ces nomades : 154 sont originaires du département, 53 du Finistère, 27 de l'Ille-et-Vilaine, 26 du Morbihan et 21 de Loire-Atlantique, soit un total de 311 d'origine bretonne. En ce qui concerne les étrangers on trouve treize Belges, treize Italiens, quatre Allemands et une Turque.

Dans cette liste, 136 d'entre eux déclarent une profession ayant



■ Deux chanteurs ambulants de passage à Saint-Brieuc en 1914 : Émile Moré, 45 ans, de Saint-Brieuc et Marie-Yvonne Le Guen, 43 ans, de l'Ille-de-Batz. Deux visages marqués par la misère et la précarité de la vie itinérante.

trait à l'artisanat comme rempailleur de chaises ou chaisier, vannier, cordonnier, rémouleur, étameur, raccommodeur de parapluies, de vaisselle ou de faïence. Comme autre catégorie, on trouve des commerçants, avec des commerces aussi divers que bimbeloter, mercier, chiffonnier, colporteur, marchand de fleurs, de cartes postales, de tissus, etc. Dans les professions ayant trait au spectacle, on note seize acrobates et, à l'occasion du passage d'un cirque en 1914, trois Allemands et un Belge. On trouve aussi trois projectionnistes de

cinéma (cinématographe ou cinéma forain) en 1914 et 1931, originaire de Belgique, de la Sarthe et du Loiret. Je n'ai retrouvé qu'un musicien forain, il s'agit de Séraphin Hofman d'origine belge qui est à Saint-Brieuc en 1930.

## Vingt chanteurs ambulants identifiés

En ce qui concerne plus précisément les chanteurs ambulants, j'ai retrouvé vingt fiches (4,5 %), soit un pourcentage légèrement

plus élevé que celui de l'Ille-et-Vilaine. La profession de chanteur ambulant en ce début de XX<sup>e</sup> siècle est en très net recul. En comparaison, pour la seule année de 1857, ce sont vingt chanteurs qui sollicitent une autorisation. La différence la plus sensible est la stabilité dans les professions : au contraire du département voisin, les chanteurs déclarent toujours la profession de chanteur lors du renouvellement de leur carnet. Deux d'entre eux ont des activités complémentaires : raccommodeur de vaisselle pour l'un, marchand ambulante pour l'autre. À la lecture de ces fiches, on est d'abord surpris par la proportion importante d'infirmités : sept sur vingt, auxquels on peut ajouter deux chanteurs au visage marqué par la variole, maladie qui sévissait encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Bretagne. Plus surprenant est ce chanteur noté comme sourd, c'est le cas d'Auguste Aufray en 1936. Il ne fait aucun doute que c'est d'abord la misère qui pousse ces personnes sur les routes.

Sur ces vingt chanteurs recensés, seulement deux femmes. Ce sont, pour beaucoup, des solitaires (quinze), trois sont accompagnées de leurs concubines et un de son épouse. Certains voyagent en trainant derrière eux une carriole qui, elle aussi, doit être déclarée en préfecture. Il s'agit de Louis Lozach et Eugénie Pennelet qui tirent « *un véhicule à traction humaine de 2 m de long, 0,80 m de large, 1,10 m de haut, 0,60 m de hauteur au sol, recouvert d'une toile jaune, deux roues de diamètre 0,80 m, moyeux à graisse avec ressorts à cinq lames. Une seule ouverture à l'avant* ». Et Jean Ollivrin, qui, avec son épouse Marie Bescop, marchande ambulante, est équipé d'« *un véhicule long de 2 m, forme plate, traction un âne* ».

La grande majorité est d'origine bretonne, puisque deux seulement sont nés hors de notre région (l'un à Paris et l'autre dans la Sarthe). Hormis ces deux chan-



■ A bord de sa cariole tirée par deux chiens, cette chanteuse de complaintes parcourait la campagne bretonne au début du XX<sup>e</sup> siècle. Avait-elle une vie comparable à celle des chanteurs vagabonds, contraints de multiplier les petits métiers pour survivre ? (Collection Dastum)

teurs, treize sont originaires du pays bretonnant (même si cela n'implique pas forcément qu'ils chantent en breton) contre cinq du pays gallo.

Voici la liste des chanteurs identifiés :

Abalain (Louis, Emile), né le 28 avril 1860 à Lambezelec (29), est à Saint-Brieuc en 1932.

Auvray (Auguste, Jean, Marie), né le 16 avril 1867 à Redon (35), est à Saint-Brieuc en 1931 et 1936. Signe particulier : sourd (1936).

Enet (François, Louis, Marie), né le 6 octobre 1908 à Cléden-Poher (29), est à Saint-Brieuc en 1937.

Foustoul (Maximilienne, Augustine, Renée), née le 21 juillet 1896 à Brest (29), est à Saint-Brieuc en 1932. Signe particulier : main atrophiée (empreintes digitales de la main gauche absente).

David (François, Pierre, Marie), né le 6 juin 1864 au Mans (Sarthe), est à Saint-Brieuc en 1925. Signe particulier : claudication de la jambe.

Grall (Pierre), né le 2 février 1842 à Saint-Pol-de-Léon (29), est à Saint-Brieuc en 1914. Signe particulier : une jambe plus courte de 20 cm.

Goffinet (Jean), né le 15 juin 1887 à Brest (29), est à Saint-Brieuc en 1914. Signe particulier : visage marqué par la varicelle. Est accompagné de Louasil (Angele), née en 1875 en Ille-et-Vilaine, raccommodeuse de vaisselle, qui est sa concubine.

Havenel (Julien, Joseph, Marie), né le 11 juillet 1871 à Combourg (35), est à Saint-Brieuc en 1914.

Kergoat (Jean, Marie), né le 28 juin 1879 à Kermaria-Stilard (22) est à Saint-Brieuc en 1937.

Lamezec (Louis, Yves), né le 28 décembre 1872 à Saint-Yves (29), est à Saint-Brieuc en 1929.

Le Rumeur (Alfred), né le 5 mars 1863 à Bretevez (22), est à Saint-Brieuc en 1930 et 1938. Signe particulier : un bras paralysé, sort de prison (indiqué sur la demande de 1938).

Le Noach (Michel, Marie), né le 9 septembre 1881 à Kerfenten

(29), est à Saint-Brieuc en 1934. Signe particulier : amputé de la jambe gauche au genou.

Lozach (Louis, Joseph, Marie), né le 18 août 1860 à Morlaix (29), fils de Denis Ange et de Le Gall Anne Marie, est à Saint-Brieuc en 1926. Est accompagné de Penelet (Eugénie), née en 1863.

Menguy (Pierre, François), né le 29 avril 1895 à Plouër-sur-Rance (22), est à Saint-Brieuc en 1938.

Moré (Émile), né le 14 juillet 1869 à Saint-Brieuc (22), est à Saint-Brieuc en 1914 avec sa concubine Le Guen (Marie, Yvonne) [voir ci-dessous]

Le Guen (Marie, Yvonne), née le 18 avril 1871 à Ille-de-Batz (29), est à Saint-Brieuc en 1914.

Michel (Jean, Marie), né le 7 novembre 1878 à Saint-Barnabé (22), est à Loudéac en 1914. Signe particulier : jambe coupée au genou. Avec sa concubine Varrier (M.J.), née en 1872 dans les Vosges, marchande.

Ollivrin (Jean, Louis), né le 12 novembre 1862 à Rostrenen, est à Saint-Brieuc en 1914. Signe particulier : amputé des deux jambes.

Avec son épouse Bescop (M-L) de Plounevez-Quintin (22), née en 1873, marchande ambulante.

Prigent (François), né le 28 septembre 1878 à Brest (29), est à Saint-Brieuc en 1928 et 1938. Raccommodeur de vaisselle et chanteur ambulant (en 1928), chanteur ambulant (en 1938).

Roquin (Désiré, Lucien), né le 22 décembre 1868 à Paris, est à Saint-Brieuc en 1926 et 1931. Signe particulier : visage variolé.

Comme le souligne très justement Arnaud Flici, un dépouillement systématique de ces fiches sur l'ensemble de la Bretagne permettrait une meilleure connais-

sance de ces chanteurs et de leurs déplacements. Il serait intéressant de centraliser ces recherches à Dastum, un peu comme les fiches de sonneurs réalisées dans les années 1980-1990. Avec, ici, un gros avantage : ces fiches administratives sont très précises sur l'état-civil, et l'on dispose en plus des photographies (face et profil) de chacun d'entre eux.

### Un répertoire où s'imposent les "chansons parisiennes"

Aussi précis que soit ce fichier, il ne nous renseigne cependant en rien sur le répertoire de ces chanteurs. Les feuilles volantes en breton du XIX<sup>e</sup> siècle sont encore présentes sur les places publiques, mais elles laissent la place aux "chansons parisiennes". Si les chanteurs originaires du pays bretonnant ont encore obligatoirement à leur répertoire ces chansons en langue bretonne, ils interprètent aussi des "chansons parisiennes", qu'ils contribuent à populariser en pays bretonnant. Cette présence de la langue bretonne doit expliquer la faible pénétration de chanteurs francophones à l'ouest de la Bretagne. Mais seul le dépouillement des fiches du Finistère pourrait confirmer cette hypothèse. Les "chansons parisiennes" sont désignées comme des "petits formats" de par leur taille (17 x 27 cm), elles comportent généralement quatre pages, avec en couverture le titre ainsi qu'une illustration. Les deux pages intérieures comprennent les paroles et la mélodie ; la quatrième propose le catalogue de l'éditeur. Les chanteurs sont payés au pourcentage sur la vente des chansons qu'ils vendent au public pendant leurs prestations. Les chansons bretonnes, appelées feuilles volantes, sont de facture beaucoup plus simple. Il s'agit d'une simple feuille ne comportant généralement que le texte (sur ce sujet, je renvoie aux travaux bien connus de Joseph Ollivier et de Daniel Giraudon). On peut aussi supposer que quelques-

uns de ces chanteurs s'accompagnent d'un instrument de musique (accordeon, guitare, grelots, etc.).

Doit-on rattacher ces chanteurs aux célèbres lann ar Minous (1827-1892) ou lann ar Gwenn (1774-1849) de Plouguivel ? Je n'ai retrouvé aucun des noms dans la catalogue de Joseph Ollivier (1942), ce qui montre bien la différence entre le compositeur du texte, qui le fait imprimer et le chanteur ambulant qui parcourt les routes en gagnant sa vie sur la

vente des chansons. Il semble que le cas par exemple de lann ar Gwenn, compositeur de nombreux textes et chanteur lui-même, soit relativement rare. Si l'on possède plusieurs études sur les auteurs des textes des feuilles volantes, on ne sait hélas que très peu de choses sur les interprètes qui en assureraient la diffusion. Le dépouillement systématique de ces fiches comblera une partie de ce vide.

Christian Morvan



■ Un jeune chanteur aveugle faisant la manche dans les rues de Nantes au début du XX<sup>e</sup> siècle. (Collection Dastum)

■ 6. L. M. Sarrin — Phototypie Hogue, Nancy.

Nantes — Nos artistes... des rues, Ténor. — Quelle voix !! Encore un pourtant n'ayant pas passé par le Conservatoire !

# "A Veg de veg"

L'ÉCLECTISME DES SONORITÉS  
DU PAYS VANNETAIS

Fruit du travail de l'association A-Bouez-Penn, le premier coffret "A veg de veg" vient de sortir. Réunissant une pléiade d'artistes locaux autour de chansons aux thèmes et sonorités variées, cet album tend à nous offrir un panorama complet du patrimoine oral du Pays vannetais, comme l'explique Claude Le Gallie, initiateur du projet "A veg de veg".

Sorti le 29 octobre dernier, "A veg de veg" (de bouche à oreille) est un coffret de trois albums qui offre à écouter toute la poésie de la culture bretonnante du Pays vannetais. À travers cette anthologie de musiques à danser et à écouter, de chants, de cantiques et de contes spécifiques au patrimoine morbihannais, on découvre toute la richesse de l'héritage culturel du Pays vannetais et plus exactement des Pays Pourlet (Guéméné-sur-Scorff), Pays de Pontivy et Pays de Baud.

Pour A-Bouez-Penn, il s'agissait, avec ce coffret, de contribuer à la mise en valeur du patrimoine sonore de ces trois terroirs, en dévoilant la culture bretonne à sa source. « On voulait porter à l'oreille des gens une musique de la terre, rurale et populaire comme l'est la Bretagne », explique Claude Le Gallie, un des initiateurs du projet. « Mais il était également question de donner la parole aux acteurs de la tradition bretonne. »

## Deux années de préparation

L'initiative de ce recueil est née en décembre 2002. Entre l'idée et l'aboutissement du projet, deux années ont été nécessaires, sans

parler de l'investissement conséquent de chaque membre d'A-Bouez-Penn. C'est d'ailleurs un travail que l'association n'aurait pu réussir sans la contribution généreuse d'une centaine de personnes soucieuses de donner une belle représentation du patrimoine du Pays vannetais. Parmi ces soutiens, Dastum, notamment, a permis que six extraits de ses archives sonores soient intégrés à ce CD.

Quant aux interprètes, ce sont tous des chanteurs et musiciens amateurs. « Vis-à-vis du grand public, ce ne sont peut-être que des anonymes, mais pour nous, ce sont avant tout des porteurs de la tradition bretonne » argumente Claude Le Gallie. Ces auto-



■ "A veg de veg" : 3 CD et un livret très complet qui permet de retrouver toutes les paroles des chansons.

didactes ont tous appris la musique seuls par la simple imprégnation de leurs voisins et de leurs proches.

Pour A-Bouez-Penn, il était important de faire chanter ces artistes amateurs car ils ont une sensibilité et une interprétation unique de la musique. La participation au CD a été un bonheur pour tout le monde. Les artistes avaient conscience de s'inscrire par ce geste dans la conservation et la transmission du patrimoine culturel breton. Ce CD, c'est pour eux une empreinte qu'ils laissent et qui ne s'effacera pas. Il constitue l'assurance que leur savoir-faire sera transmis.

## Le choix d'un enregistrement en ambiance

C'est pour cette raison qu'ils n'ont pas hésité longtemps avant d'accepter de prêter leur voix à cet enregistrement. Celui-ci s'est fait par le biais d'un studio mobile, au gré des lieux de rencontre des chanteurs.

Ceux-ci ont tout d'abord été réunis pour chanter devant une petite assemblée, afin de donner une ambiance à leur interprétation. Malgré cet effort pour créer un climat convivial, l'effet voulu n'était pas là. Les réalisateurs du coffret ont alors décidé de réenregistrer dans un contexte qui s'y prêtait mieux. Les cantiques ont donc été interprétés en église, et les chants lors d'un fest-noz et d'un repas organisés par A-Bouez-Penn. Le résultat est très beau. Le fond y est, la forme aussi. Dans une mêlée de chants, on retrouve une atmosphère de joie et de fête. Quant aux cantiques, le léger



■ Issus du livret d'"A veg de veg", quelques portraits des talentueux anonymes qui ont participé à l'enregistrement du coffret, comme Annel Le Gallie, Annel Le Gallie et Jérôme Masson, ou le duo Lucas-Le Franc avec, c-contre, Désiré Le Franc. (Photos DR)

écho de l'église leur confère une saveur mélancolique douce à écouter.

Un soin particulier a été apporté à la réalisation du livret. Les paroles des chants y sont accompagnées d'un résumé ou d'un commentaire, parfois même des deux, ce qui permet une meilleure appréciation du contexte historique et du contenu du chant, mais aussi comme toute éventuelle incertitude de compréhension de l'auditeur.

Pour l'association A-Bouez-Penn, le but de l'édition de ce coffret est de rendre l'oralité du Pays vannetais abordable au plus grand nombre. « "A veg de veg", ce sont un peu des archives sonores clé en main. Les gens ont un accès direct au patrimoine oral du Pays vannetais. Cela incitera peut-être certaines personnes à s'intéresser de plus près à la tradition bretonne », espère Claude Le Gallie.

Mais ce coffret a aussi un intérêt pédagogique. C'est un outil qui se veut une référence pour les écoles de musique, les bagadoù ou les écoles bilingues. Il peut leur servir de base pour se réapproprier la culture bretonne. D'ailleurs, le livret du CD étant en breton vannetais, une traduction des paroles en breton unifié est proposée sur une page du site de Dastum. Les enseignants pourront ainsi utiliser ce coffret avec plus d'aisance. L'existence de cette page web leur évitant tout un travail de réécriture laborieux.

## Un deuxième coffret prévu pour 2005

« Au début, il n'était question que de faire trois CD et d'en sortir un par an. Mais on a collecté vingt heures d'enregistrement dont on ne voulait rien laisser tant elles étaient intéressantes. On a donc pris l'initiative de faire deux coffrets de trois CD que nous sortirons à un an d'intervalle », explique Claude Le Gallie. C'est donc en automne 2005 que devrait sortir le deuxième volet de cette série de CD. Comme son prédécesseur, il devrait contenir des chants, des contes et des cantiques. L'association savait très bien que le premier coffret ne serait pas exhaustif et qu'il faudrait peut-être combler certains manques. Le prochain CD honorerait donc une certaine continuité avec le premier "A veg de veg". Entre les deux coffrets, le fil conducteur devrait être le plaisir de l'oreille. La matière sera donc la même mais avec des œuvres, des interprétations nouvelles et parfois même des artistes nouveaux.

Une chose reste certaine : "A veg de veg" fait figure d'œuvre de référence pour le patrimoine oral du Pays vannetais et même plus largement pour la Bretagne. C'est un enregistrement qui a le mérite de réunir un grand nombre de chanteurs et conteurs bretons sur un même objectif, celui de faire connaître la culture traditionnelle.

« Ce projet a été une véritable aventure humaine avec des rencontres intergénérationnelles et interculturelles entre les interprètes mais aussi les initiateurs du projet. "A veg de veg", c'est le point de jonction d'artistes aux horizons divers » se félicite Claude Le Gallie.

Ce coffret est porteur de tradition et expose la beauté du chant en Pays vannetais. C'est une œuvre haute en couleurs et en musicalité, respectueuse de la tradition bretonne qui nous est offerte. Les initiés apprécieront et les novices découvriront les traditions orales du Pays Vannetais avec enthousiasme.

Séverine Duval  
(Dastum Bro-Ereg)

\*<http://aveg.dastum.net>

Le coffret "A veg de veg" est disponible à partir de 25 euros (prix de vente conseillé) dans tous les points de vente de diffusion Coop Breizh. L'association A-Bouez-Penn le distribue également à Melrand, Bubry, Baud, Pluméliau, Quistinic, Guéméné sur Scorff, Plouay et Pontivy. Contact : 02 97 25 39 18 ou 02 97 27 35 60.

# La musique bretonne existe-t-elle ?

RÉFLEXION

La musique bretonne existe-t-elle ? Tel le thème de la réflexion entamée par le compositeur et musicologue René Abjean, et présentée en introduction du colloque "Bretagne est Musique", qui s'est déroulé le 25 septembre 2004 à Chateaubriant, à l'initiative de l'Institut Culturel de Bretagne.

La musique, langage universel de l'homme... C'est sans doute l'un des moindres paradoxes de la musique que de vouloir être ce langage universel, alors qu'à notre époque, les pratiques musicales et les goûts des différents publics n'ont jamais été aussi cloisonnés. Les incompréhensions n'ont jamais été aussi grandes entre les tenants de chacun des genres : qu'y a-t-il de commun entre la musique classique et le hard-rock par exemple ? Les musicologues vous répondront qu'ils utilisent la même base de sons, organisés en gammes identiques, mais les publics des concerts ne se trompent pas de destination. Alors la musique ne serait-elle qu'un langage de classe ou de groupe ?

Certes l'incompréhension fondamentale ne date pas d'aujourd'hui. Déjà en son temps, Berlioz, à propos de la musique chinoise, parlait de bouillie pour les chats ! Sans doute notre grand musicien ne possédait-il pas la grille de lecture : on dirait aujourd'hui qu'il n'avait pas le bon logiciel de décodage ! Et alors l'incompréhension est totale, ces mêmes musiciens jugeant la musique bretonne pauvre et triste.

Dans notre civilisation urbaine la pratique de consommation musicale dégage sans peine l'esquisse de micro-sociétés cloisonnées, où les différents milieux socioculturels se côtoient sans se rencontrer ni se comprendre. Les concerts se suivent mais ne se ressemblent pas : des *Quatre Saisons* de Vivaldi au reggae, il y a plus qu'un pas de gavotte. Dans nos villes de Bretagne fleurissent les projets de salle pour les "musiques actuelles", classification qui exclut a priori les pratiquants de la musique bretonne : celle-ci ne saurait être que traditionnelle, et par conséquent non actuelle.

Mais, au fond, la musique bretonne existe-t-elle ? Est-ce une musique populaire ? Est-ce une musique ethnique ? Il nous semble naturel de considérer que les ethnies du monde ont une musique qui leur est propre. Nos cousins celtes semblent avoir conservé une musique qui a ses caractères propres et reconnaissables pour l'oreille du profane : la musique écossaise, la musique irlandaise, les chorals gallois, les gaitas galiciennes... Et de plus loin, nous viennent d'autres échos : la

musique africaine, la musique chinoise... (remarquons à propos de cette dernière, sans tomber dans l'excès de Berlioz, que nous avons l'audace de penser qu'un peuple d'un milliard d'habitants aurait une musique et une seule, LA musique chinoise !) Déjà qu'en Bretagne, nos différents terroirs n'ont pas la même musique : le même cantique à saint Yann se chante en mineur en Cornouaille et en majeur dans le Léon !

## La musique, une rencontre d'influences

Quand on parle de musique bretonne, il faut distinguer celle de la pratique actuelle et celle de la tradition passée. Pour parler de cette dernière, il faudrait reformuler la question : la musique bretonne a-t-elle jamais existé ? Pour cela, il est déjà indispensable de préciser de quelle musique il s'agit, car dans la diversité de son territoire, les pratiques sont plurielles et variées, qu'il s'agisse des régions bretonnantes, déjà différentes entre elles ou des régions francophones et gallo. Sur l'ensemble du territoire breton où se pratique une musique traditionnelle héritée des anciens et transmise essentiellement par voix orale, de nombreuses diversités se font jour dans le foisonnement des influences extérieures aussi bien qu'internes. En Bretagne, on trouve en général les mêmes ingrédients que dans la plupart des musiques ethniques d'Europe. On y trouve aussi bien des similitudes, sous certains de ses aspects, avec les musiques des autres pays celtiques, mais au moins autant avec celles des autres régions de France, de Vendée, d'Auvergne, du Languedoc, avec celles des pays d'Europe Centrale, de Bulgarie, de Roumanie, de Hongrie, et pourquoi pas, dans les vestiges des modes pentatoniques par exemple, de Chine ou d'Asie.

Les musiques ethniques de tous les pays sont faites des mêmes

éléments, des mêmes ingrédients. C'est seulement le dosage de ces éléments, mélodiques, rythmiques, harmoniques, qui fait leur différence, qui fait que la musique bretonne d'un terroir n'est pas tout à fait semblable à celle pratiquée dans ces pays proches ou lointains. C'est le génie d'un peuple que d'adopter et d'adapter tous ces éléments disparates venus d'ailleurs ou nés sur son sol, pour en faire son bouquet original, qui fait que ce que l'on chante ici n'est ni tout à fait semblable ni tout à fait différent de ce que l'on chante ailleurs.

On a souvent mésestimé dans une œuvre d'art, dans un monument, dans une chanson qui nous paraissait si "bretonne", l'apport des civilisations extérieures, voisines ou lointaines, et pourtant si évidentes chez un peuple maritime de nature. La musique en Bretagne trouve ses origines dans diverses sources comme toutes les musiques ethniques : depuis

le roseau ou le buis qui pousse dans nos prairies ou dans nos champs jusqu'aux psalmodies grégoriennes résonnant dans nos églises de siècle en siècle, tout, peu ou prou, a contribué à forger cet édifice. On voit évidemment l'influence de ces échanges, eux aussi sous-estimés, entre les provinces françaises, y compris dans la partie bretonnante de notre région. Les mélodies déclinées sur trois, quatre ou cinq notes, héritées du grégorien, disparaissent dans beaucoup de nos gwerziou, mais les chansons "à la mode", venues d'Auvergne, du Languedoc, voire de Paris (!), ont aussi laissé leur trace indélébile dans notre patrimoine. Il faudra faire, un jour, une étude sur le fameux *Quand Biron voulut danser*, que l'on retrouve bien sur sous diverses formes : celle des recueils de chants de marins, ou encore celle qui a servi de timbre au père Maunoir en 1642 pour le cantique breton *Sonjñt d'an den fazier*. De nos jours, on parlerait sans doute

de métissage pour cet emprunt étranger. Ainsi, au confluent de ces courants de musiques populaires, savantes, religieuses, profanes, s'est créée une musique parfois originale, parfois banale, mais qui ne saurait laisser indifférents musiciens et musicologues.

Un des premiers principes que peuvent admettre les musicologues est que la langue parlée est un instrument de forge incomparable pour la création populaire de la musique chantée. La fonction du chant crée la musique. Les chants populaires célèbrent souvent les rites calendaires, l'amour, la mort, le rythme des saisons, les métiers... Toute une civilisation caractéristique d'un terroir transparaît très vite à travers ces soniou et ces gwerziou transmis à travers les générations, même s'ils sont nés ailleurs, car leur choix et surtout leur pérennité ne sont pas innocents.

La musique bretonne puise ses origines dans diverses sources, comme toutes les musiques ethniques. Elle a notamment emprunté aux fanfares municipales des instruments tels que le tambour et la clarinette, qui sont aussi capables de produire une musique très dansante, si l'on en croit cette photo d'un orchestre de noce en Cornouaille au XIX<sup>e</sup> siècle. (Collection Dastum)



188 - JANVIER/FÉVRIER 2005

Musique Bretonne



■ Créé par Dan ar Braz pour le Festival de Comouaille en 1993, "L'Héritage des Celtes" explore et réinvente la tradition celtique dans ses multiples influences. Il en ressort une création originale, qui a connu un grand succès auprès du public, en France comme à l'étranger.

Il est non moins significatif de relever l'importance de la danse de groupe sur le choix des mélodies et à fortiori des rythmes qui doivent servir le cadre obligé des bals, des rondes ou des rivegnées. Et puis, l'instrument de musique présent dans le terroir va créer le relais indispensable à la conservation et à la transmission des mélodies. Cet instrument rustique, souvent un instrument à vent sommaire, diatonique, va imposer son échelle des tons qui se succèdent, sa gamme, et par conséquent, le mode, c'est-à-dire la façon d'organiser cette gamme en ordonnant la succession des tons et demi-tons, puis la hiérarchie des degrés.

Tous les musiciens s'accordent à dire désormais que la musique bretonne est une musique modale. Dans la musique populaire bretonne, on trouve en effet la rémanence de ces anciens modes archaïques, que la musique classique et son héritière, la musique de variété, ont quasiment abandonnés au profit des seuls modes majeur et mineur (souvent chromatique). La question modale en Occident est un peu piégée par une suite de confusions héritées de traditions mal interprétées. Entre les modes

grecs hérités de la civilisation hellénique et les modes ecclésiastiques du grégorien s'est instauré un imbrigli des modes où les musicologues eux-mêmes se perdent rapidement ! Il n'en est pas moins évident que cette modalité de la musique traditionnelle est un des caractères forts qui contribue à son originalité.

### Un art vivant qui évolue

Mais de tous ces caractères forts dont la réunion a composé un bouquet original, que reste-t-il aujourd'hui dans cette musique bretonne, qu'il faut bien appeler actuelle ? Je rappelle ici les réflexions que m'avaient inspirées les succès de *L'héritage des Celtes* en son temps : « Dans les vagues déferlantes des modes uniformisantes que l'on connaît par l'invasion médiatique des courants sonores dominants, on se demande par quel miracle les musiciens bretons ont su préserver l'héritage des Celtes ? » Un ethnologue peu averti aurait sans doute du mal à reconnaître parfois dans cette expression bretonne d'aujourd'hui les éléments authentiques d'une longue tradition séculaire. Pourtant, les

anciens modes musicaux, les mélodies en gammes défectives, les rythmes subtils des gavottes ou des an-dro, et bien d'autres caractères spécifiques inspirent encore profondément - inconsciemment parfois - une musique qui, malgré ses avatars, n'a pas abandonné le fil d'or de la tradition, visible sous les apparences modernes de ses manifestations actuelles. La raison de ce fait n'est-elle pas justement que cette musique n'a jamais été réduite à la seule dimension d'un folklore et qu'elle a toujours revendiqué haut et fort sa dimension contemporaine ? Le kan-ha-diskan d'aujourd'hui n'est plus le même qu'il y a cinquante ans, lequel était déjà certainement différent de celui du siècle précédent ou encore d'avant. La raison, là encore, en est simple, c'est qu'il s'agit d'un art vivant : seules les musiques mortes ne changent pas.

### La transformation de la perception

Un des bouleversements les plus évidents de ces dernières décennies a certainement été le passage d'une tradition orale dominante à une transmission désormais très souvent écrite. De plus en plus de musiciens bretons aujourd'hui connaissent des rudiments de solfège, certains d'harmonie ou encore de musicologie. Cela a sans doute modifié imperceptiblement, mais inexorablement, la conception qu'ont les Bretons de leur propre musique. L'adoption des instruments tempérés a consacré presque totalement l'abandon des gammes exotiques, pour ne citer que cet exemple. On peut constater également une large compréhension de la "modalité" de la musique bretonne, même si nous a fallu adopter la grille de lecture occidentale à notre musique ethnique.

Ce n'est pas sans un certain amusement - le mot est faible - que j'ai lu récemment dans mon hebdomadaire parisien préféré la

réflexion suivante, rapportée par notre imprécatrice de service : « On rajoute du celtique là où il n'y en a jamais eu, comme de la harpe dans la musique... ». Je crois qu'il faudrait prévenir nos fideles contempteurs qu'en effet on a même mis des cornemuses écossaises dans des bagadou, des guitares avec nos artistes et même des microphones de sonorisation pour le kan-ha-diskan, et il y a l'électricité dans les festoù-noz !

### Ecouter, transmettre, recréer...

Pete Seeger, un des pionniers du renouveau de la musique folk aux Etats-Unis, écrivait en 1970 une lettre aux jeunes Européens où il dénonçait ce qu'il appelait la coca-colonisation du monde. Prêchant l'amour de la musique de son propre terroir, le soin qu'on doit apporter à la connaître, à la comprendre, à la transmettre, mais aussi à la recréer, ses réflexions sont toujours aussi précieuses et actuelles : « L'homme industrialisé est en train de vendre son héritage pour un plat de lentilles... Il est en train d'oublier la musique de son propre pays... Dans tous les coins du monde, c'est le travail des musiciens de redécouvrir la riche intensité et la subtilité de leur

propre musique et d'attirer sur elle l'attention des masses de leur propre pays. »

Mais point de crainte, fait-il remarquer : « Quelques-uns de ces vieux airs tout simples ont aidé nos grands-parents et leurs grands-parents à survivre à travers de terribles époques. Peut-être ont-ils mis des paroles nouvelles sur d'anciennes mélodies ? Pourquoi ne pas essayer d'en faire autant ? Une mélodie est comme une maison bien construite, elle peut servir à plusieurs occupants et faire usage pendant des siècles... »

« Apprenez la musique à l'oreille, et non par la page imprimée, et n'ayez crainte d'improviser ou de changer un air : un chant peut être en partie traditionnel, il doit aussi refléter votre personnalité et celle de vos auditeurs. Ne craignez pas de voir le peuple ajouter aux vieilles traditions des idées nouvelles puisées ailleurs dans le monde. Geler les traditions pour les préserver dans leur pureté, c'est la meilleure façon de les tuer. »

### Actuelle, mais ancrée dans la tradition

En un demi-siècle de pratique, on est passé d'une musique autarcique et fonctionnelle à une

musique de communication et de consommation. C'est dans cette mouvance qu'est née la musique celtique du renouveau des années 1970, à la suite de Sivell et d'autres pionniers. Cette musique actuelle, faite par les gens d'aujourd'hui, avec ses succès et ses maladresses, n'est pas sortie du néant, mais s'est solidement ancrée sur la tradition la plus authentique.

La démarche du respect de la tradition et celle de la modernisation, notamment par le métissage, semblent contradictoires. Elles ne le sont qu'en apparence comme les piliers d'une ogive gothique qui vont en sens contraires pour soutenir la clé de voûte qui soutiendra l'édifice de notre culture. Une des erreurs communes est sans doute de vouloir juger trop vite et trop tôt selon notre éducation et nos goûts et de vouloir porter un jugement de valeur sur la moindre suite de notes entendues. Nous oublions que c'est le meilleur de la tradition qui nous est parvenu, décanté par des siècles de transmission orale et d'oubli. Alors, pour la musique d'aujourd'hui, laissons faire le temps, laissons faire le peuple, c'est l'avenir qui jugera !

René Abjean

## Jorj BOTUHA

Oberour benveger muzik lañchennoù doubl  
Facteur d'instruments à anche double

Bombardoù a gement tonegezh e vez / Bombardes toutes tonalités  
Biniawoù a gement seurt / Biniou toutes tonalités  
Seier lêr / Poches

20 straed ar Pevar Avel, 56400 An Alre / 20 rue des Quatre Vents, 56400 Auray  
Pgz/Plr Tél./Fax 02 97 56 57 65

# Rue des légendes

## UNE COMÉDIE MUSICALE OÙ LE MYSTÈRE ARTHURIEN TRANSFIGURE LE QUOTIDIEN

Depuis quelques années, une troupe amateur propose un spectacle singulier autour des légendes arthuriennes. Cette comédie musicale montée de toutes pièces a déjà été jouée une dizaine de fois, en améliorant à chaque représentation la qualité du spectacle. Rencontre avec Alain Maudet, musicien amateur, compositeur de Rue des légendes.

**Musique Bretonne :** Comment est né le projet de cette comédie musicale ?

**Alain Maudet :** Tout est né au sein d'une bande de copains avec qui on se retrouvait pour interpréter des reprises dans un hôtel-restaurant. Pour ma part, je ne prenais pas la chose très au sérieux, j'avais besoin de croire en quelque chose de plus authentique. A la suite de mon travail de mise en musique et chansons d'un conte traditionnel japonais avec une troupe de théâtre en 1995, le désir de créer un spectacle musical réel, complet, est devenu très fort. Alors, un jour, j'ai dit aux copains : « C'est très joli tout ça, mais il faut interpréter nos propres chansons, imaginer une histoire, nous mettre vraiment en scène, faire des chansons sur mesure, imaginer des rôles qui nous correspondent bien. »

**MB :** Comment ont-ils réagi ? Ont-ils adhéré au projet tout de suite ?

**AM :** Ce fut un peu la perplexité générale ! Mais certains ont été d'accord pour passer une soirée, puis deux, puis trois, avec moi à imaginer une histoire. Bien sûr, au début, c'était d'une complexité inimaginable. Les idées les plus folles fusaient, on se lâchait. J'ai lancé l'idée d'ancrer

notre scénario dans les légendes arthuriennes. J'aime cet univers mystérieux, fort et noble ; il est éternel, inépuisable. L'idée a plu et nous avons voulu nous mettre dans la peau de ces héros.

**MB :** Quelles ont été les étapes clés dans la création de ce spectacle ?

**AM :** Tout d'abord, l'écriture. Peu à peu, autour des personnages que l'on avait imaginés, les étapes sont apparues, les thèmes des chansons également. France, une amie, a pris sa plume et les paroles



sont venues très vite, en s'accompagnant au piano. Les mélodies, elles, ont vu le jour dans l'ombre. Je les ai tellement chantées seul avant de les juger bonnes ! Créer, c'est avant tout une démarche solitaire, sans compromis. France et moi, on faisait le chemin. Les autres étaient à côté, un peu à l'écart, finalement. Les relations humaines n'ont pas été simples à gérer. Il a fallu trouver la place de chacun !

Une fois les chansons et la musique écrites, on a organisé une représentation improvisée, avec un décor et des costumes de récup'. Ce soir-là, six musiciens ont joué en direct, des musiciens de talent qui ont repris avec générosité les chansons. Le bonheur ! Après avoir été présentée une première fois au public, la comédie musicale a été étoffée, modifiée. On a commencé par enregistrer en studio une bande-son afin que les chanteurs puissent être en direct sans qu'au niveau technique cela ne devienne trop compliqué à gérer. Nous sommes déjà neuf sur scène, avec des micros-casques... et les risques d'interférences que cela représente ! Il faut pouvoir assumer au niveau technique ; heureusement que Gilles, un ami, est là pour tout gérer.

Les costumes ont été dessinés petit à petit, et réalisés par Helène, Anne et des mamans. Quant aux décors, nous les avons imaginés et créés en miniature avec du carton. Il fallait trouver le moyen de transformer les éléments du premier acte en décor légendaire. De plus, il fallait que ces changements de décors puissent être faits par les acteurs mêmes, en situation.



**MB :** Concrètement, de quoi parle cette comédie musicale ?

**AM :** La thématique du spectacle est bâtie sur deux éléments : la légende arthurienne revisitée, et notre monde réel avec des personnages variés. Chaque personnage se présente sous trois visages. D'abord dans sa vie quotidienne, une vie enferrmée, terne, avec des rêves enfouis, inavoués... Puis lui vient une révélation au travers d'un héros légendaire : une sirène, Morgane, Lancelot, Arthur, eux aussi enfermés dans leur univers stérile, poussiéreux et isolé. Enfin, le personnage retrouve une vie semblable à la première dans sa forme, mais transfigurée par la noblesse et la force des légendes arthuriennes. Les personnages sont heureux dans leur nouvelle vie. Ils ont retrouvé l'amour, la création artistique, la musique, la fraternité ou encore l'amitié. Afin de bien définir les divers univers, nous nous aidons de moyens techniques importants. Tout d'abord au niveau de la lumière, indispensable pour créer l'atmosphère de la séquence centrale, qui tend à évoquer les mystères arthuriens. Le spectacle doit être magique. Il y a une unité de lieu, mais on doit malgré tout passer d'un spectacle médiéval, et cela uniquement par la lumière et l'évolution des décors.

**MB :** Y a-t-il un message dans Rue des légendes ?

**AM :** Oui, bien sûr ! Celui de croire que ce que l'on a au fond de nous-mêmes peut nous faire devenir plus grand, plus fort. On peut le dire de tant de façons différentes ! Chaque spectateur y trouve son propre message, il s'identifie à l'un ou l'autre en fonction de ce qu'il est.

**MB :** Qui compose la troupe actuelle ?

**AM :** Le groupe d'aujourd'hui est stable, après de multiples changements. De la bande d'origine, il n'y a plus que France et moi. On a réuni autour de nous des chanteurs. Musiciens et chanteurs, c'est ce que nous sommes avant tout. L'interprétation, le théâtre c'est déjà de la comédie ; on y est venu petit à petit. Pour apporter du mouvement au spectacle, on a fait appel à des danseuses : un quatuor de jeunes filles qui ont créé elles-mêmes leurs chorégraphies et conçu avec Helène leurs costumes. Leur présence a contribué à simplifier notre jeu. Nous sommes neuf à chanter et l'action est relayée entre nous tous. Nous intervenons chacun entre trois et six fois, seul ou en duo. Pour le spectateur, nous avons voulu des tableaux variés. Le travail de Gilles et de son équipe de passionnés de technique y a aussi beaucoup

contribué. En fait, je crois que tout le monde a trouvé dans ce spectacle un espace de créativité et une part de rêve.

**MB :** Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

Nous souhaitons vraiment faire aboutir ce projet à quelque chose de fort. Nous avons pris contact avec Jean-Pierre Pichard, du Festival Interclercque de Lorient, qui a promis de venir nous voir lors d'une de nos prochaines représentations. Ce serait pour nous une couronne de laurier. Cela dit, nous restons une troupe amateur. A chaque spectacle, il faut tenir compte des disponibilités et de l'éloignement géographique des uns ou des autres. Nous sommes fiers de notre parcours, qui, hésitant au début, douloureux même, a su s'équilibrer artistiquement, techniquement, financièrement et humainement. Je dirai que ce n'est pas la création artistique qui est difficile. Pour cela, il suffit de se plonger dans son enfance, de laisser aller ses émotions. A mes yeux, c'est la réalité technique qui recadre le tout et rabote parfois la créativité.

Propos recueillis par  
Aurélie Drillet-Rougier



Photos issues d'une des représentations de Rue des Légendes donnée à Ploemeur en octobre 2004.

# Le timbre de Kêr Is

UN AIR POPULAIRE  
QUI TRAVERSE LES SIÈCLES

A quoi tient le succès d'une nouvelle chanson ? A l'intérêt du sujet qu'elle développe et à la qualité de son texte, bien sûr, mais aussi à son air. Surtout quand celui-ci est déjà un timbre ancien bien connu du public. Ce fut le cas de la fameuse gwerz de Kêr Is.

C'est en 1853, à l'âge de vingt-deux ans, qu'Olivier Souëtre (Souvestre de son nom de plume) fit publier pour la première fois à Lannion sa complainte sur la légende de la ville d'Ys, intitulée *Gwerz ar Roue Gralon ha kaer Is*. Le succès fut immédiat et considérable. De très nombreuses rééditions pendant plus de cinquante ans firent de cette gwerz l'une des plus chantées en Basse-Bretagne. Mais contrairement à ce que l'on croit généralement, Souëtre n'était que l'auteur des paroles, pas de la musique. Car, comme la plupart des chansonniers, il composait sur timbre, c'est-à-dire qu'il écrivait ses paroles sur un air connu (C'est le fameux "Wardon...", "sur l'air de...", des feuilles volantes en breton). Ainsi, sur la première édition, on peut lire : « *Var ton Judic ac Holofernez, pe var ton Bocen Elliant* ». L'auteur ne semblait donc pas faire grand cas de la musique puisqu'il proposait deux airs possibles : celui de *Judith et Holoferne* d'une part, et celui de *La peste d'Elliant*, publié dans le *Barzaz Breiz* en 1839, d'autre part. C'est le premier timbre qui sera finalement retenu par la grande majorité des chanteurs comme le prouve indirectement Bourgault-Ducoudray dans ses *Mémoires populaires de Basse-Bretagne* de 1885 : « *Cet air, qui est extrêmement*

*répandu, est plus spécialement consacré à la légende de la ville d'Is. Pourtant, je l'ai entendu appliqué à d'autres sujets, entre autres à une complainte sur Judith et Holoferne...* » (p.11). On trouvera ci-contre (air n°1) la notation musicale qu'il en donne.

## Un air très répandu

Mais très vite, l'ancien air qui servait pour *Judith et Holoferne* et pour d'autres fut exclusivement associé dans l'esprit de tous les chanteurs à la gwerz de *Kêr Is*, et par la suite, de nombreuses chansons furent à leur tour composées *war don Kêr Is* (sur l'air de *Kêr Is*). Le catalogue de la chanson populaire sur feuille volante de Joseph Olivier contient par exemple 24 chansons dont les timbres, malgré des appellations différentes (*Petra zo nevez, Ar Roue Gralon, Ar Guear a Is*, etc.) font tous référence à

## GWERZ AR ROUE GRALON HA KAER IS.

War don Judik hag Holofernez; pe war don Bocen Elliant.

I.

Petra zo neve e kear Is,  
Ma zo ken foll ar inouankis?  
M'ar klevan-me ar biaoñ,  
Ar vombar hag ann delennoz?

N'euz e kear Is netra neve,  
Ann ebatou ma 've bemde,  
N'euz e kear Is nemet traoù koz,  
Ann ebatou ma 've bemnoz.

Bojeno drez so divoanet  
A dor ann ilizou prennet,  
Ha war ar beorien e wela,  
Ee'h hisser ar chass d'ho drailla.

D'ha c'hoezek v'la, ann oll verc'het  
N'ho deuz Doue 'met ar pec'het  
Ha, da ober he gurunen,

■ Les premières éditions de Kêr Is sur feuille volante proposent deux airs au choix, celui de Judik hag Holofernez et celui de Bocen Elliant, mais c'est le premier qui est le plus utilisé et devient, avec le succès de la chanson, l'air de Kêr Is.

N°1 Bourgault-Ducoudray 1885

*Moderato*

N°2 Henry 1842

N°3 Canneneu spirituel [1804]

l'air de *Kêr Is*. Et si l'on ajoute les publications des périodiques, des recueils et des cantiques, on arrive à un total qui, sans être exhaustif, dépasse largement la soixantaine. Peu d'airs bretons peuvent s'enorgueillir d'un tel succès. Par ailleurs, des dizaines, voire des centaines de chansons traditionnelles collectées au XX<sup>e</sup> siècle se chantent sur ce même air sans que l'on puisse dire si elles l'ont emprunté à *Kêr Is* ou si elles utilisaient ce support auparavant.

Et pour tenter de démontrer l'antériorité de l'air et son ancienneté, après avoir épuisé la ressource des feuilles volantes, il fallait chercher du côté des notations imprimées ou manuscrites ayant précédé la première édition de *Kêr Is*. Les notations musicales étant très rares pour les chansons bretonnes profanes avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est nécessairement vers les notations de cantiques que devait s'orienter la recherche.

## Les cantiques imprimés

Car notre air a une évidente parenté avec celui de cantiques édité au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une dizaine d'années avant la première édition de la chanson de Souëtre, Guillaume Henry publiait dans son fameux recueil *Kanaouiennou santel* (1842, p.9) une version musicale très proche de celle de *Kêr Is* (air n°2) sans toutefois désigner le nom du timbre utilisé ni en préciser l'ori-

gine. On remarquera tout d'abord que, pour pouvoir l'appliquer à des couplets de six vers (au lieu des quatre de *Kêr Is*), Henry fut contraint de doubler la première phrase musicale. On notera aussi la présence d'une sensible (le do#) qui révèle l'éducation classique de l'auteur. Mais ce qui paraît bien surprenant, c'est qu'Henry ait songé à classer ce timbre dans la partie des airs *dam c'hallek*, c'est-à-dire "plus ou moins français" de son recueil. Il est vrai qu'on retrouve plusieurs erreurs dans le classement souvent arbitraire qu'il établit entre airs bretons et airs français.

Un petit livret de seize pages publié à Vannes au début du XIX<sup>e</sup> siècle et simplement intitulé *Canneneu spirituel* contient également une notation de notre timbre très proche de celle que l'on chante aujourd'hui (voir l'air n°3 en page précédente). Ce

livret n'est pas daté, mais le nom de l'imprimeur, "Er Vugale Galles" (Les enfants Galles) correspond à la période 1804-1808 de l'activité de cette célèbre imprimerie. Cette fois-ci, l'auteur, qui demeure inconnu, nous donne un titre pour désigner le timbre sur lequel il souhaite voir chanter son cantique : *Guénédis, cleuet er faesson* (Vannetais, écoutez la manière). Ce titre, qui pourrait aussi bien être celui d'une chanson profane que d'une chanson religieuse, nous indique deux choses : tout d'abord que ce timbre existait déjà avant 1804 et ensuite qu'il était connu dans la région vannetaise.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle nous donne peu de notations musicales imprimées dans les recueils de cantiques, mais deux manuscrits de cette époque vont nous permettre de remonter le temps pour essayer de retrouver la trace du timbre de *Kêr Is*.

Les manuscrits

Il s'agit tout d'abord des *Exercices de la Mission*, écrit par Guillaume Nicolas en 1754<sup>9</sup>. Le père Nicolas, né en 1691 à Banalec, a eu, vers la fin de sa vie (il est mort en 1756) alors qu'il était prêtre de Landudec, l'heureuse initiative de noter dans un manuscrit de 468 pages le déroulement et les exercices liés aux missions religieuses effectuées en Cornouaille à cette époque. Et ce manuscrit, précieux à bien des égards, nous donne ainsi près d'une cinquantaine de timbres sur lesquels pouvaient être chantés des cantiques, dont la plupart étaient tirés des ouvrages écrits au XVII<sup>e</sup> siècle par le célèbre père Maunoir. Ces notations musicales en plaignant ne sont pas toujours faciles à interpréter car le rythme n'y est pas noté et l'état très endommagé de certaines pages ne permet pas toujours de bien discerner les notes. Toutefois, on parvient à retrouver au début de la page 99 notre fameux timbre (reproduction ci-contre). Sa réécriture en notation moderne (air n°4) nécessite quelques petites retouches, notamment l'ajout de l'altération en si, qui n'était pas toujours notée au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la suppression des barres de mesures qui ne servent en fait qu'à séparer les mots du couplet. Guillaume Nicolas utilise ce timbre pour le cantique de Maunoir dont l'incipit est « *Christen mar desiret ober* » et précise qu'il peut également servir pour un autre texte du célèbre missionnaire jésuite : « *Cleuet evit mat pobl christen* ». Ces deux cantiques se suivaient, aux pages 96 et 97 de l'édition de 1658 de ses *Canticoù Spirituel* (la seconde édition remonte à 1646) et Maunoir précisait qu'ils devaient être chantés respectivement sur l'air de *Me an euz ur [par] men argars* (J'ai un conjoint qui m'irrite) et



■ Le manuscrit de Guillaume Nicolas, daté de 1754. Les deux premières portées nous donnent le timbre de *Kêr Is*, les deux suivantes celui d'une autre fameuse gwerz *Catell Collet*.

N°4 G.Nicolas 1754

chris- ten mar de- si- ret o- ber, e- vel ma ren- quit ho te- vez.

des- quit an oll sa- cra- man- chou - en deus or- dre- net hon au- trou

N°5 P.Baris 1710

Ta- deu, ha Ma- meu me fel- dign, Dré ur can- tiq och

ins- tru- gign, Da con- ser- vign ho bu- ga-

lé, Ha d'o la- cat da zou- jign Doué.

*Deiz mat deoc'h compagnez* (Bonjour la compagnie). Ces deux formules désignent manifestement des chansons profanes et la question est désormais de savoir si Nicolas a bien noté l'air suggéré par Maunoir.

Plusieurs arguments plaident en sa faveur : Guillaume Nicolas, tout d'abord, est né au siècle de Maunoir et, s'il n'a pu le connaître - puisque ce dernier est décédé en 1683 - en tant que prêtre cornouaillais ayant exclusivement exercé dans cette région, il a sans doute été en contact avec ceux qui ont poursuivi son apostolat. D'autre part, il a lui-même une prédilection certaine pour les missions religieuses puisqu'il y consacre un manuscrit de 468 pages et les airs qu'il propose sont certainement ceux qui étaient les plus pratiqués lors de ces missions cornouaillaises initiées par Maunoir. Nous avons donc quelque chance d'avoir le

timbre de l'une de ces deux chansons populaires, mais laquelle ? *Me an euz ur par men argars* ou bien *Deiz mat deoc'h compagnez* ?

La réponse est peut-être donnée par un autre manuscrit datant de 1710, déjà mentionné dans ces colonnes<sup>8</sup>. Celui du père Pierre Barisy, qui note, en effet, pour l'un de ces cantiques un air assez éloigné de celui de *Kêr Is* dans sa première partie mais qui s'en rapproche beaucoup dans la seconde (air n°5). Mais Pierre Barisy avait dans sa préface avoué modeste certains airs et c'est probablement le cas de celui-ci, qui semble donc bien être une version de notre timbre. Et le doute n'est d'ailleurs plus permis lorsqu'il précise qu'il s'agit de l'air ancien *Cleuet en hanv' Doue Pobl Christen* où l'on reconnaît une forme, légèrement modifiée là aussi, du titre de Maunoir, *Cleuet evit mat pobl christen* mentionné par Guillaume Nicolas<sup>10</sup>.

*Deiz mat deoc'h compagnez* = *Kêr Is* ?

Résumons nous : deux manuscrits datant de 1710 et 1754 notent deux versions voisines du timbre connu aujourd'hui sous le nom de *Kêr Is* et sur lesquelles se chantait le cantique de mission du père Maunoir *Cleuet evit mat pobl christen*. Or, on sait que Maunoir se servait d'airs populaires pour composer ses cantiques de mission publiés en 1646, et en l'occurrence, il proposait pour celui-ci le timbre de la chanson profane *Deiz mat deoc'h compagnez*. Il y a donc quelque chance que cette chanson ait eu, plus de deux siècles avant *Kêr Is*, la même ligne mélodique que notre gwerz.

En conclusion, en remontant le temps à partir de 1853, nous avons traversé un siècle et demi de cantiques qui ont été chantés sur des timbres très semblables à celui de *Kêr Is* pour déboucher à nouveau, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle,

sur une chanson profane ayant eu ce même support mélodique<sup>1</sup>. Bien entendu, le père Maunoir ne nous a pas laissés de notations musicales et la probable identité entre l'air de *Deiz mat deoc'h kompagnunez* et celui de *Kêr Is* ne constitue qu'une hypothèse, mais ce qui est sûr, c'est que la présence continue de ce timbre dans le répertoire populaire est, elle, bien attestée en Cornouaille comme en Pays vannetais depuis au moins le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et sa permanence dans ce répertoire a très certainement facilité la propagation de la chanson de Souëtre dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle auprès d'un public déjà accoutumé à cet air, contribuant ainsi au succès de la gwerz. Alors, Petra zo nevez en Kêr Is ? (Quoi de neuf dans Kêr Is ?) Eh bien les paroles, car la musique, elle, est très ancienne.

Bernard Lasbleiz



■ Dessin à la plume de L. Le Guennec illustrant une édition sur feuille volante datant de 1909 de *Ar Roue Gralon ha Kêr Is*.

<sup>1</sup> La gwerz de Judith et Holopherne était elle-même chantée sur l'air de Gwerz Santes Genovefa (La complainte de sainte Geneviève) sous le Premier Empire.

<sup>2</sup> Le timbre de Kêr Is a souvent été noté. La première notation musicale se référant explicitement à Kêr Is date de 1869. Elle est due à J.P. Le Scour dans son recueil *La harpe de Guingamp - Telenn Gwengamp. Le Scour était l'ami de Souvestre et l'avait encouragé à publier sa gwerz.*

<sup>3</sup> Les Musiques Bretonnes de Dihamel (1913) récemment réédité par Dastum en contient de nombreux exemples.

<sup>4</sup> On peut parfois être certain que l'omniprésence du timbre de Kêr Is affecte l'interprétation d'autres chansons traditionnelles. Je me souviens, par exemple, de Madame Gracie de Trédarzac qui me chantait la gwerz de Skoltan sur une mélodie probablement originelle et qui glissait progressivement, sans en prendre conscience, vers l'air de Kêr Is.

<sup>5</sup> Conservé à l'abbaye de Landévennec.

<sup>6</sup> Ce manuscrit est conservé à la Bibliothèque diocésaine de Quimper.

<sup>7</sup> Le second titre *Deiz mat deoc'h kompagnunez* est, au demeurant, assez banal et pourrait s'appliquer à de nombreuses chansons traditionnelles. Un autre cantique de Maunoir se chante d'ailleurs sur l'air de *Deiz mat deoc'h ol en ti man (Bonjour à tous dans cette maison)*.

<sup>8</sup> Il est possible que, pour cette chanson, Maunoir n'ait pas puisé à la source populaire, car on y décèle une rime interne en "ar" qui révèle peut-être une origine lettrée.

<sup>9</sup> Musique Bretonne n°177, avril 2003.

<sup>10</sup> L'octosyllabe semble plus long, mais « en hanv Doue » compte, comme « exit mat », pour trois syllabes en dialecte vannetais.

<sup>11</sup> Cet aller-retour d'un timbre entre profane et religieux n'est ni rare ni propre à la Bretagne. Voir à ce sujet P. Coirault Notre chanson folklorique, p. 215-230.

MUSIQUE DES ANCHES

FABRICATION D'ANCHES POUR  
BOMBARDE - BINIOU KOZH



KERAHUN 56160 PERSQUEN  
TEL : 06 89 95 10 18 - FAX : 02 97 39 96 62

# Chanter les vins de Loire ?

POURQUOI PAS, MAIS...

*Les meilleures intentions ne font pas toujours les meilleurs livres, on le sait. Chanter les vins de Loire, pourquoi pas ? Mais encore faut-il le faire correctement... D'où les critiques formulées par le musicologue Robert Bouthillier vis-à-vis de Chanter les vins de Loire, un ouvrage multimedia co-édité par Le Chasse-Marée, Ethno-Centre et le Collectif traditions Orales, dont le contenu, selon lui, laisse un peu à désirer.*

Assi bien l'annoncer d'entrée : lecteurs à l'âme sensible s'abstenir ! Les lignes qui vont suivre risquent en effet d'émouvoir ou d'étonner quelque peu celles et ceux qui estiment que les comptes rendus de disques sont condamnés à une complaisance quasi obligée pour cause de copinage interne au microcosme. Voilà une ornière dans laquelle je ne tomberai pas. Par ailleurs, d'aucuns pourraient soupçonner que j'ai choisi de ne pas faire dans le cirage de pompes parce que j'entretiendrais des raisons plus ou moins cachées d'en vouloir aux copains... Ici encore, je tiens à rassurer le lecteur : on peut apprécier les personnes, les structures, reconnaître la valeur de leurs travaux, mais être quelque peu déçu par une de leurs réalisations.

C'est le cas de ce livret-CD dont j'attendais pourtant la parution avec une certaine impatience - j'étais dans le "secret des dieux", ayant été sollicité dès l'an dernier par Michel Collet pour y participer à la fois comme chercheur et interprète - et, sans doute, avec un peu trop d'espérances quant

à sa forme et ses contenus. Pour la petite histoire et pour qu'on comprenne que je ne cultive aucun ressentiment quant à ma non-participation à cette aventure pourtant tentante - celles et ceux qui connaissent mon penchant pour les chansons à boire comprendront... -, j'avais choisi, pour des raisons de cohérence, de ne pas m'associer au projet piloté par Jean-Pierre Bertrand du Collectif Traditions Orales (collectif d'associations de la région des Pays-de-la-Loire), Christian Chenault d'Ethno-Centre (autre collectif associatif de la région Centre) et Michel Collet du Chasse-Marée. D'une part, j'étais d'avis (et je le suis toujours) qu'il est difficilement compréhensible qu'un projet éditorial sur les chansons bachiques du bassin de Loire puisse s'élaborer sans compter Dastum 44 parmi les partenaires incontournables ; que je sache, les vins de Loire comprennent aussi les zones viticoles du Muscadet et celle des Côtes d'Ancenis, qui font partie de l'aire de travail naturelle de nos camarades nantais... D'autre part, je ne voyais pas (et je ne vois toujours pas) la pertinence d'inclure au programme de ces chansons sur les

vins de Loire du répertoire et des interprètes de Haute-Bretagne (Côtes-d'Armor, Morbihan) et du Québec, qui ne sont pas, si je ne m'abuse, des territoires assimilables au bassin de Loire, ni même des régions viticoles tout court. Bref, le programme du CD est déjà en porte-à-faux avec ce qu'il annonce. Qu'on prétende présenter le répertoire bachique du Val de Loire, soit, mais alors, qu'on s'y tienne ; et si on voulait élargir, il n'y avait qu'à annoncer clairement la couleur. Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit m'a toujours semblé être le principe fondateur de toute action cohérente ; ce principe n'a pas été totalement respecté ici.

Ceci étant posé (et réglé, on va pas en faire un fromage), cette incohérence ne serait somme toute qu'un péché bien véniel si le produit, quelle que soit son aire géographique de référence, avait été à la hauteur des espérances documentaires et artistiques qu'on pouvait légitimement entretenir à son égard. Le projet initial était pourtant rempli d'idées inventives, voire totalement innovantes : encarter le CD dans un livret rigide, format livre et non pas boîtier de CD ; réali-





ser une maquette attrayante et, pour faire davantage "grand public", l'illustrer par des contributions de dessinateurs de BD associés à l'"écurie Glénat" (pour ceux qui ignoreraient encore, ce sont les nouveaux patrons du *Chasse-Marée*, qui a dû déposer son bilan en 2003) ; réaliser une galette mixte, à la fois CD audio et CD-Rom, pour alléger la part documentaire de l'édition papier et renvoyer sur l'écran les aspects plus techniques ou plus spécialisés de l'information ; et bien sûr, comme d'habitude dans les projets du *Chasse-Marée*, proposer un programme panoramique mettant l'accent non pas sur les interprètes individuels, mais sur les dimensions collectives du répertoire et de sa pratique. Or, si les idées de départ étaient bonnes, le produit final n'est, malheureusement, pas tout à fait à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre.

D'abord, les illustrations pleine page, voire pleine double-page, censées attirer le chaland, sont davantage un repoussoir qu'une attraction ! S'il y en a deux ou trois qui tiennent à peu près la marée, les autres sont d'un goût plus que douteux et sombrent corps et biens dans les plus détestables clichés qu'on puisse imaginer. Le

dessin choisi pour illustrer la page de couverture, qui n'est pourtant pas le pire, ne donne vraiment pas le goût d'acheter l'ouvrage. Dans l'ensemble, les dessins contribuent davantage à caricaturer ou à dénigrer l'objet "chanson à boire" qu'à le valoriser, ce qui est pour le moins paradoxal... Dommage que les responsables du contenu n'aient pas pu exercer une forme de droit de veto face aux initiatives artistiques induites par les décideurs de la maison-mère. Parce que sinon, la présentation du livret est très agréable, la maquette sympathique, les textes lisibles. Restent ces dessins envahissants, au point de nous faire presque oublier les qualités graphiques du reste.

Pour remettre les choses en perspective, on me dira qu'un disque, c'est d'abord une matière et non pas un recueil d'images. Dont acte. Attaquons-nous donc au contenu. Commençons par la matière, le répertoire et la documentation associée, puis ce s'agissant d'un panorama thématique à caractère informatif et pédagogique, c'est bien cet aspect qui fonde l'entreprise. Dans ce genre de productions collectives, l'esthétique est généralement mise au service de la thématique et non pas l'inverse, et le son constitue la médiation *a posteriori* des résultats de la recherche préalable vers l'auditeur. On y reviendra plus loin.

Pour ce qui est du répertoire, donc, rendons aux promoteurs du projet et à leurs partenaires ce qui leur appartient... La recherche préalable, minutieuse, a permis de rassembler un répertoire plus qu'abondant à partir duquel a été proposée une anthologie somme toute bien représentative du répertoire bachique. On a choisi d'élargir le regard et d'associer aux chansons de tradition orale *stricto sensu* des pièces issues d'autres univers culturels (les fanfares, les chorales, les textes d'auteurs, etc.). Loin d'être à regretter, ce choix documentaire est à mettre au crédit des éditeurs,

dont l'objectif était de rendre compte de la réalité du chant à boire dans tous ses aspects. Pari réussi, tout au moins pour ce qui est du répertoire retenu.

Dans ce genre d'entreprise culturelle pédagogique, le panorama ne va évidemment pas sans commentaires abondants. Ils le sont, en effet, depuis une introduction générale ethno-historique jusqu'à des commentaires alternant, selon les chants, des analyses ou des réflexions sur certains types de chansons, sur leur circulation, sur leur pratique actuelle, les circonstances festives, etc. Entre considérations générales et érudition, le lecteur trouvera généralement de quoi satisfaire un premier niveau de curiosité. Il sera sans doute impressionné par le nombre de références, de renvois à des éditions anciennes, etc. Mais comme à peu près personne n'aura les moyens ou le temps de contrôler l'ensemble des informations proposées, celles qui pourraient être sujettes à caution passeront inaperçues pour la plupart ; on peut penser qu'on retrouvera même cet ouvrage mentionné comme référence dans quelques bibliographies futures sur le chant ou sur le vin.

Sauf que... Certaines informations, et non des moindres, sont erronées, et ces erreurs oblitéreront l'ensemble du travail "érudit". Le problème avec l'érudition, c'est qu'elle condamne celui qui la pratique au sans-faute ; sinon, c'est à l'ensemble de l'édifice qui se lézarde, la méfiance forçant dorénavant le chercheur (ou même le curieux un tant soit peu rigoureux) à tout contrôler avant de citer une source qui pourrait contenir de fausses informations.

La première de ces erreurs concerne la référence à Olivier Basselin (introduction, p.11). S'il semble bien être l'"inventeur" ou, à défaut, le héraut le plus connu de chansons dites "Vaux-de-Vire", il n'est en rien l'auteur du *Manuscrit dit de Bayeux*, cité ici comme étant l'œuvre de Basselin. Ce

manuscrit fut l'œuvre d'un compilateur anonyme qui a recopié des chansons de diverses provenances entre la fin du XV<sup>e</sup> (ca 1481-1482) et les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Il a fait l'objet de deux éditions critiques, la première par Armand Gastié en 1866, la deuxième par Théodore Gérold en 1921 (reprint chez Minkoff en 1971). Dans son introduction, Gérold est très prudent quant à l'attribution de la paternité des chansons du manuscrit. À côté d'autres sources multiples, il évoque l'hypothèse que quelques « chansons d'un tout autre genre, couplets bachiques ou chansons amoureuses dans lesquelles il est parlé de Vaux-de-Vire (peuvent être attribuées) au maître foulon et poète Olivier Basselin ou à l'un de ses compagnons ». Or, l'examen attentif des 103 chansons du *Manuscrit de Bayeux* permet de dénombrer en tout et pour tout cinq chansons à caractère bachique (moins de 5% de l'ensemble), dont celle citée en exemple, *Bon vin*, chanson n° XLIII. Or, précisément, cette chanson ne saurait être attribuée avec certitude à Basselin. Dans l'édition la plus complète des *Vaux-de-Vire suivis d'un choix d'anciens Vaux-de-Vire et d'anciennes chansons nor-*



188 - JANVIER/FÉVRIER 2005

mandes tirées des manuscrits et des imprimés, due au bibliophile P.-L. Jacob en 1858 (c'est ce manuscrit-là qui fera l'objet d'une première édition par Jean Le Roux, lui-même auteur d'autres Vaux-de-Vire, en 1976), celui-ci fait prudemment figurer *Bon vin* dans un chapitre à part et non pas dans les 64 Vaux-de-Vire, où les textes bachiques sont en effet majoritaires, dont Basselin (ou ses "compagnons", comme l'évoque Gérold) est l'auteur plausible. Bref, pour la chanson à la charnière des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et pour la paternité du *Manuscrit de Bayeux*, il y a une copie à revoir. Sur cette question, on lira avec profit les quelques pages que lui consacre Claude Duneton dans son *Histoire de la chanson française* (Le Seuil, 1998, pp. 261-270).

Encore n'y aurait-il que cette erreur d'attribution. Mais il y en a une autre, et beaucoup plus grossière celle-là, page 22, à propos de la chanson *Bénissons le vin de Sigournais* (plage 6 mais n°5 du livret). Dans le commentaire intitulé « Les hommes de Dieu au service de la poésie chantée », je lis ceci : « Le père Louis-Marie Grignon de Montfort (1673-1716) [...] fit publier en 1725 (NDLA : soit neuf ans après sa mort... ; m'est avis que c'est quelqu'un d'autre qui a fait publier les œuvres de Grignon) cent soixante-dix textes. La plupart sont des cantiques (dont celui parodié dans ce disque), mais parmi ses créations les plus connues de nos jours figure les trois beaux canards, dont on a recensé des centaines de versions en Amérique du Nord et en France » J'ai beau me froter les yeux, j'en crois pas mes oreilles ; c'est toujours écrit, noir sur blanc, que Grignon serait l'auteur des *Trois canards* !!! Eh ben, en voilà, un scoop ! Si on devait les canards à Grignon, ça se saurait ! Mais je crois comprendre d'où vient l'erreur, conséquence justement de ce qu'on aura sans doute recopié bêtement des informations sans les vérifier, ou simplement

sans avoir su les critiquer : dans la notice 102 du *Répertoire des chansons françaises de tradition orale*, Patrice Coirault et Georges Delarue indiquent dans le paragraphe sur les sources anciennes relatives à la chanson *Le canard blanc* : « *ivre Mon père a fait faire un étang* », suivi de la référence : « Grignon (1725), 119 (ivre) ». Ce qui veut dire en clair que le timbre - c'est-à-dire l'air sur lequel se chante le cantique imprimé dans le recueil de Grignon - est explicitement mentionné comme tel dans l'ouvrage. Tout ce que cela prouve, c'est que la chanson des *Trois canards* (via son incipit) était déjà connue au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et que Grignon, comme il l'a fait pour la plupart de ses cantiques, n'a fait qu'utiliser l'air de *Mon père a fait faire un étang*, dans la version mélodique qu'il connaissait et dont nous sommes par ailleurs bien incapables de dire de laquelle il s'agit, comme support d'un de ses cantiques. Celui qui a été imprudemment cité comme étant l'archétype du *Canard blanc* porte le n° 134 et est intitulé *Les résolutions d'un pêcheur converti dans la mission pour quitter le monde*, dont le texte, faut-il le préciser, n'a rien à voir avec l'argument des *Trois canards* ! Loin d'être « au service de la poésie chantée », Grignon s'en servait à ses propres fins, pratiquant une technique de composition vieille de plusieurs siècles et toujours en usage aujourd'hui, qui consiste à écrire un texte nouveau sur un air déjà connu, qu'on appelle "timbre".

On m'objectera peut-être que tout ça n'est que querelle de spécialistes. Peut-être, mais confondre les notions de timbre et de chanson-type au point d'écrire une telle énormité dans un travail qui se veut une première, une référence, et qui donne de l'érudition à bouffer au lecteur, n'est pas digne de spécialistes. De telles erreurs entament la crédibilité de l'œuvre quant à son aspect érudit, justement, et les références sont nom-

breuses dans le livret ou le document PDF associé qu'il faudra systématiquement contrôler avant de les utiliser ou de les citer. On rencontre en effet d'autres erreurs ça et là, moins énormes peut-être que les bourdes concernant Basselin et Grignion, mais tout de même.

Au hasard : il y aurait une version normande publiée en 1939 de la chanson 9, *Le père Bacchus*. Malheureusement, aucun des catalogues que j'ai pu consulter ne la mentionne et comme le commentaire est muet sur le nom de l'auteur et de l'ouvrage, elle est impossible à repérer. Les sources indiquées sur le CD-Rom (document PDF p.18-19) sont tout aussi muettes sur la question... Alors quid de cette référence fantôme ? Dans le même commentaire, il est écrit que Julien Tiersot (et non Thiersot) en souligne la grande popularité dans plusieurs provinces du Centre et de l'Est de la France et signale l'existence d'une version basque. Manque de pot, le commentaire de Tiersot, placé au bas de la p. 207 de son ouvrage, ne se rapporte pas à la chanson du *Père Bacchus*, qui le précède, mais bien à celle qui le suit (p. 208), *L'eau et le vin*, qui ne figure pas sur notre album sur les vins de Loire. Autre exemple :



chanson 15, *Nous étions trois mariniers*. Sur la base d'une identification typologique erronée, on a confondu, parlant d'une supposée version québécoise, deux chansons : *Les capitaines à l'auberge* de la chanson publiée par Gagnon en 1865 appartenant à une autre chanson-type (Laforte I.P.17) structurellement différente de celle des *Trois mariniers* à qui il faut du vin nouveau, qui appartient à Laforte II.D.29. Il est donc inexact de les assimiler l'une à l'autre dans le commentaire.

Le CD-Rom n'est pas exempt de confusions du même tonneau. L'identification typologique du *Gouapeur* (chanson 11) est erronée. Le chant appartient au type que Laforte intitule « Le métier de buveur » (II.Q.28 ; Coirault = 10708, *La vie de l'ivrogne I*) alors qu'on l'a identifié comme une variante de *L'enfant Sans-Souci* [II.Q.20 ; Coirault = 10908, *La vie de l'ivrogne II*). Bien que les deux chansons soient parentes par certains motifs, elles se différencient par leur coupe et certains motifs spécifiques. Le commentateur avait pressenti le problème dans le livret, quand il écrit que le texte choisi diffère toutefois des versions habituelles (p.34, commentaire). Or, ce n'est pas justement une version habituelle puisqu'il s'agit d'une autre chanson-type ; mais il n'avait pas une connaissance suffisante du catalogue pour aller au bout de son intuition et il a poursuivi sans sourciller sur la piste *Sans-Souci*. Cette erreur en apparence anodine a des conséquences fâcheuses : pour le *Gouapeur*, tout l'appareil critique du CD-Rom est faux, la bibliographie proposant les références de versions de la mauvaise chanson. Pour des raisons d'ailleurs inexplicables, les mêmes références se sont retrouvées, peut-être suite à un copier-coller intempêtif, reportées à la page 39 du document PDF, comme références à une chanson brève avec laquelle elles n'ont strictement rien à voir.

C'était pourtant une bonne idée, cette documentation parallèle proposée sous forme de PDF consultable sur CD-Rom. Malheureusement, il s'agit d'une juxtaposition assez brouillonne de soixante pages de documents alors qu'on aurait pu procéder, même sur un simple logiciel de traitement de texte, à un travail éditorial beaucoup plus soigné. Pour chaque chanson, on s'est contenté de scanner des sorties imprimantes (mal relues ; outre quelques coquilles, je n'ai toujours pas compris pourquoi tous les "à" du PDF étaient systématiquement collés au mot qu'ils précèdent, sans espacement) des textes, accompagnés (bonne idée) de leurs relevés musicaux, et suivis d'un appareil critique sommaire, c'est-à-dire de l'identification typologique (aux catalogues Laforte et/ou Coirault) quand on a pu repérer les cotes (certaines sont erronées, on la vu, d'autres manquent), d'une bibliographie « relative au bassin de Loire », d'une bibliographie sommaire complémentaire, et d'une discographie le cas échéant. La notion géographique de bassin de la Loire y trouve des extensions inattendues : j'avoue que je ne m'habitue toujours pas au fait d'y trouver des références bretonnes concernant l'Ille-et-Vilaine ou le Morbihan (Radioues, Corvaisier, Morand, Orain), des références mayennaises (Redhon), alpines (Tiersot), ou même le *Recueil de chansons populaires* de Rolland (pour des versions finistérienne, parisiennne et vosgienne des *Trois camarades sans argent*), qui n'ont rien à voir avec la Loire viticole, ni même avec son bassin... A côté de ça, aucune mention à d'éventuelles versions publiées par Guériff (Pays guérandais) ou Soreau (Pays nantais), qui auraient été plus pertinentes en l'occurrence. Quant aux critères qui ont servi à nourrir la bibliographie sommaire complémentaire, ils restent aussi flous que les références qu'on y trouve sont disparates. Bref, c'est un peu n'importe quoi, ce PDF. Et c'est dommage, quand on pense à ce que ça aurait pu être...



Après ce long et périlleux périple dans les arcanes de la documentation et de l'analyse, on arrive enfin, *last but not least*, au chant, à la musique, au son... dont on espérait qu'ils nous réconcilient définitivement avec les chansons à boire, et qu'ils nous fassent oublier, à l'exemple du vin qu'ils célèbrent, toutes les considérations critiques et tatillonnes qui précèdent. On voudrait que ça éclate comme le champagne qu'on sabre, que ça braille comme dans une taverne surchauffée pleine de joyeux compagnons, que ça se bagarre entre les ivrognes et leurs femmes, que ça roule sous les tables ; on voudrait entendre les pots qui se vident, qui se remplissent, qui se vident à nouveau, le tout ponctué de rires et de coups de gueule. Bref, on voudrait que ça CHANTE et que ça VIVE, nom de Dieu !

Ça voulait le faire, mais ça rame un peu. Oh ! Non pas que ça soit mauvais dans l'ensemble, mais ça manque un peu de pêche. Conséquence sans doute du choix éditorial, puisque le disque oscille entre des univers musicaux et esthétiques qui sont à des années-lumière les uns des autres. On ne demandera évidemment pas à La Chavannée (page 1) ou à Ellé-

bore (page 7), ou encore à Gérard Pierron (qui fait tout autre chose) d'interpréter leurs chansons en sautant sur les tables ou en faisant sauter les bouchons, c'est pas vraiment leur style. Ce qu'ils font est cohérent avec les artistes qu'ils sont : c'est beau, bien fait, mais un peu lisse ; et pour le sauvage, on ira entendre ailleurs. À l'extérieur du bassin de Loire, justement. Le plus délirant chanteur du CD, et en même temps le plus naturel dans la sauvagerie, c'est Gaël Rolland qui chante son *Gumbertel* (page 3) enregistré live au café Chez Léone à Bovel, en compagnie de 40 à 50 buveuses et buveurs aussi survoltés que lui. La prise de son, de type "son volé", est plus que limite, mais quelle ambiance ! Du chant sauvage à l'état pur. Les Sourns s'y sont bien essayés avec une suite d'appels à boire (page 14), mais le contraste entre le chant interprété dans son contexte naturel et l'enregistrement qui voudrait donner à croire qu'on est en situation alors qu'on est en studio (ou assimilé, c'est pareil) est tellement fort que le résultat ne supporte pas la comparaison. En revanche, loin de démeriter, Mic Baudimant, du fin fond du Berry, nous propose un étonnant *Gouapeur* (page 11) dont le caractère et le mordant feraient pâillir plusieurs bons chanteurs de ma connaissance.

Côté anciens, on saluera un autre des invités de l'extérieur, le Québécois Jean-Paul Guimond, enregistré lui aussi dans sa cuisine, entouré d'une belle brochette de chanteurs québécois qui répondent à son chant du *Pierrot à la cave* (page 8). Pas mal ça itou. Clément Boudaud propose un "cou de sa bouteille" sympathique (page 20), mais les réponses de l'assemblée sont molles, sans tonus. Comme quoi les ambiances tiennent parfois autant à l'assemblée qu'à l'auteur. Côté ambiance (et sauvagerie), on saluera la prestation des deux fanfares (pages 2 et 19), qui sont bien dans leur rôle et dans l'esthétique qu'elles devaient représen-

ter. Pour les chorales, c'est moins convaincant. Le chant harmonisé n'interdit pas le tonus, le caractère, et tant qu'à verser dans le bachique, il fallait plonger à fond, ce qui n'est pas vraiment le cas ici.

Allez, sans passer chaque page en revue, il ressort de l'ensemble une impression inégale. Le programme n'a pas trouvé son équilibre entre une démarche esthétisante (et plus ou moins réussie) de naturel qui étaient difficilement conciliables. En bout de ligne, malgré quelques fulgurances heureuses, c'est un CD qui ne donne globalement pas envie d'aller rejoindre une bande de joyeux drilles dans un estaminet où le vin coulerait à flot, mais qui inciterait plutôt à aller s'asseoir au salon prendre le thé de cinq heures. Et un CD sur les chansons à boire qui ne donne pas le goût de boire, c'est comme qui dirait l'échec de la mission.

Robert Bouthillier

NB : Les illustrations reproduites dans ces pages sont issues du livret de Chanter les vins de Loire.



Musique Bretonne

## La patate en chansons (suite)

Suite à l'article de Thierry Rouaud sur la "patate en chansons" (cf MB n°186), voici le courrier que nous adresse Soazig Noblet :

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur la "patate en chansons". Et je vous écris aussitôt car, pour compléter votre papier, voici des infos que vous ne connaissez peut-être pas.

L'été 1976, il faisait chaud, j'étais avec mes enfants à la plage de Beg-Léguer et je préparais le répertoire que je devais apprendre pour le SBT (*Strollad Beilhadegou Treger*). Quatre ou cinq chanteurs créaient chaque

hiver des chansons nouvelles. Pour mon duo les Tregeriz, je me suis dit que ce serait intéressant de faire une chanson sur les *patatez* (mon mari, Trégerois pur jus, en raffole !). J'ai donc écrit la chanson en français (je suis gallo) et l'ai fait traduire par Pierre-Marie Mével. Elle a obtenu un succès immédiat. Tellement qu'on me demandait disque ou paroles. Je suis allée en tirer deux rames de 500 feuilles (volantes !) sur la polycopieuse du presbytère de Brélevenez, après en avoir gravé le stencil. Ces feuilles ont été vendues aux vieillés (1 franc pièce, je crois) et il ne m'en reste presque plus ! Elle a été enregistrée sur un 33 tours, première sur la face B du Vella 22-30-055 et cassette. Le disque a bien tourné, à quelques

milliers d'exemplaires. Lors d'une tournée aux Sables-d'Olonne, on l'a chantée en version française également, avec un couplet spécial sur la Chaumoise, patate précieuse des gourmets. Lors de la mévente de ces tubercules et leur déversement dans les carrefours du Trégor et du Goëlo, en particulier entre Pleudaniel et Pleumeur-Gautier, sur la route de Tréguier-Paimpol, j'ai demandé à Pierre-Marie Mével d'écrire un sixième couplet. La chanson tourne toujours ! Sa dernière audition a eu lieu le 4 septembre 2004 à Brignogan. »

\* Vieilles créées en octobre 1959 par Roger Laouenan (NDLR).

**KANZOUD :**  
Pierre-Marie MEVEL  
(Brest)

**SON AR PATATEZ**  
Dañs-Leon 3'20''

**Son :**  
Soazig NOBLET  
(Lannuon)  
21-10-77

♩ = 92

1° Diwar benn ar chistr melen, zo bet savet soniou, Diwar benn gwinn ha chuchu  
dour sklaer ar feunteuniou. Poent sevel e gwirionez, Trala la la lè no  
Poent sevel e gwirionez Eur zon d'ar patatez ! N'o c'hrohen pe diblusket,  
(an oll) Fa M Do M Do 7 Do M (1 pe 2) Fa M (an oll) Do M Do 7  
Patatez 'blij din-me ! Poazet en dour pe fritet, Patatez 'blij din-me !  
(1 pe 2) Fa M (an oll) Do M Fa M Do M Do 7 Do M (1 pe 2) Fa M  
Gand silzig pa vez pure, Patatez 'blij din-me ! Gand kig-sal pa vent krignet  
(an oll) Do M Fa M  
Patatez 'blij din-me !

Diwar benn ar chistr melen 'zo bet savet soniou  
Diwar benn gwinn ha chuchenn dour sklaer ar feunteuniou.  
Poent sevel e gwirionez  
Trala la la lè no  
Poent sevel e gwirionez  
Eur zon d'ar patatez !

### Diskan

N'o c'hrohen pe diblusket,  
(an oll : ) Patatez 'blij din-me !  
Poazet en dour pe fritet,  
(an oll : ) Patatez 'blij din-me !  
Gand silzig pa vez pure,  
(an oll : ) Patatez 'blij din-me !  
Gand kig-sal pa vent krignet  
(an oll : ) Patatez 'blij din-me !

Diwar benn ar garantez  
'Vez kanet kalz soniou  
Ar boan hag al levenez  
A lak er halonou  
Poent ober eur zon nevez  
Trala la la lè no  
Poent ober eur zon nevez  
'N enor d'ar patatez !

An oll dud, bras ha bihan  
A our son ar hafe  
Ar hafe ken ker breman  
Ma vez chikore !  
Poent eta eur zon ivez  
Trala la la lè no  
Poent eta eur zon ivez  
Evid ar patatez !

Kana 'ra 'r yaouankizou  
Soniou politikel  
Diwar bep seurt kudennou  
An dispah, ar brezel  
Gwelloc 'vefe alies,  
Trala la la lè no  
Gwelloc 'vefe alies,  
Meuli ar patatez !

An aval-dour santel  
'vez hadet, gounnez  
War zouarou Breiz-Izel  
gand poan ar beizanted  
Meulom 'ta ar patatez  
Trala la la lè no  
Meulom 'ta ar patatez  
Da rei nerz ha buhez !

(couplet ajouté ultérieurement)  
Aliez e tizajer  
Poaniou start ar peizant,  
Neuze 'rank mond e koler  
Ha disken d'an emgann.  
Goulenomd toud assamblez  
Priz vad d'ar patatez.

On a chanté la chanson, Du vin, de la bière,  
Du cidre dont les Bretons boivent à plein verre.  
Aujourd'hui nous chanterons La pomme de terre.

### Refrain

Dans sa robe présentée J'aime la pomme de terre !  
Cuite à l'eau ou rissolée J'aime la pomme de terre !  
Pas d'andouille sans purée De pomme de terre  
Frites à l'huile bien dorées J'aime les pommes de terre !

On entend chanter l'amour De mille manières  
Mais l'on ne vit pas toujours D'amour et d'eau claire  
Ses plaisirs seraient bien courts Sans la pomme de terre.

On a chanté le café Des bonnes grands-mères  
Le café, si cher payé\*, Qu'il vaut mieux se faire  
Du lait chaud à déjeuner Avec pommes de terre.

Les minets de nos écrans, les contestataires.  
Qui chantent tonitruant Et se désespèrent  
Gagneraient en exaltant La pomme de terre.

Ce légume appétissant Doit rendre prospère  
Assurer au paysan Un juste salaire  
Malheur si le cours descend De la pomme de terre.

Dans le Pays vendéen, Aux Sables-d'Olonne  
On déguste avec entrain, Chaumoise mignonne  
Délicate au goût divin, Chaumoise est championne.

(Créé par Franzeza Riou. Le dernier couplet a été ajouté à la demande de Jean Huguet de La Chaume en Vendée)

\* Le cours du café à l'époque de l'écriture de la chanson était particulièrement élevé. (NDA)



## A lire et à écouter



**Jean Rouxel**  
*Chant traditionnels du Pays d'Oust et Vilaine*  
GCBPV

Jean Rouxel... L'ainé de ses petits enfants dit aujourd'hui de lui que c'était « une encyclopédie vivante ». Poète, chanteur, conteur, collecteur, passionné d'histoire(s) et amoureux des vieilles pierres, Jean Rouxel était ainsi un véritable artisan de la mémoire du Pays de Redon. C'est donc tout naturellement que le Groupement Culturel Breton a décidé de lui rendre hommage en éditant un CD. Dix-sept morceaux choisis parmi les plus

de 150 chansons qui constituent le répertoire de ce bainsois d'origine et de cœur.

Cette production se présente avant tout comme un hommage collectif. Ce sont en effet près de 30 chanteurs et musiciens de tous âges qui se sont associés à ce projet. Aux côtés des chanteurs bien connus tels que Pierriq Hercein, Calixte, Gilbert Herveyeux, le groupe Manglo, l'on découvre quelques élèves de l'École de musique traditionnelle, qui font preuve d'audace et de talent. Le mot transmission prend ici tout son sens.

Chants à danser, à la marche, mélodies, complaintes, mais aussi contes... L'interprétation est variée, comme pour marquer la richesse du répertoire d'Oust et Vilaine. Ce CD s'offre comme un beau voyage dans le temps, avec pour guide l'un des acteurs les plus foisonnants de la culture orale dans le Pays.

CD/Jean Rouxel : 15 euros  
Livre + CD : 20 euros  
Disponibles au Groupement Culturel Breton, 6, rue des écoles 35600 Redon  
Tél. : 02 99 71 45 40.



**Sébastien BERTRAND**  
Musique traditionnelle et de composition du Marais Breton Vendéen.

Editions Alain Pennec

L'accordéoniste Sébastien Bertrand propose dans ce recueil les tablatures de 26 morceaux issus de collectages et enquêtes, réalisés dans le Marais Breton Vendéen : demi-ronds, branles, maraichine, polka, valse, dans carrée de Noirmoutier, scotishes, etc. Ce livret est accompagné d'un CD.

## HUBERT Raud

facteur d'anches

Anches de levriard & anches de bourdons roseau - Accessoires et matériel d'entretien pour cornemuse (Airtight, fil, etc.) - Poches (banatnye zipper, goretex) - Pratiques, valises, méthodes

20, rue des Quatre-Vents - 56400 AURAY  
Tél. 02 97 24 03 39 - Fax 02 97 56 57 65

## Actualité discographique

NOVEMBRE-  
DÉCEMBRE 2004

Michel Beauget

*Chansons populaires pour accordéon diatonique, vol. 6*  
Caruhel  
Dist. Caruhel  
[Méthode accordéon]

Roland Becker

*Monsieur Kerbec et ses belouzes*  
Oyoum Musik, OM 002  
Dist. Coop Breizh  
[Concert]

Ifig Castel

*Amzer vat*  
Kreizenn Sevenadurel Lannuon, BD 101  
Dist. Coop Breizh  
[Chant, binnoi-bombarde]

Guichen Frères

Auto production, JCFG 02  
Dist. Coop Breizh  
[Accordeon guitare]

Hervé Guyot

*Dessine-moi un Breton*  
Vocation record, VOC 160  
Dist. Coop Breizh  
[Chansons]

Menestra

*Multicartes*  
Dogofprod, DOP 01  
Dist. Coop Breizh  
[Festivoz]

Jean Rouxel

*Chants traditionnels du Pays d'Oust*  
Groupement culturel du Pays de Vilaine, GC 062  
[Collectage]

Didier Squiban  
Orchestre de Bretagne

*Symphonie troise*  
L'Oz Prod., L'OZ 44  
Dist. Coop Breizh  
[Piano et orchestre]

Telenn, Harpe celtique :  
Anthologie vol. 1

Coop Breizh, CD 951  
Dist. Coop Breizh  
[Harpe]

Tri Bleiz Die

*Milendall*  
Atel Ouest, TBD 004  
Dist. Coop Breizh  
[Rock en breton]

Tri Yann  
Orchestre National des Pays-de-Loire

*La tradition symphonique 2*  
Marzelle : Epic, 519124 2  
Dist. Sony  
[Concert]

Bagadou

*Lorient 2004*  
BAS  
Dist. BAS  
[Bagadou]

Bagad Pommerit-le-Vicomte

*Skipailh war-roak*  
Auto production  
[Bagad]

Beg Braz

*Deux pire en pire*  
Auto production, Beg 007  
Dist. Coop Breizh  
[Chansons]

Yann Bertrand

*Kan ha Telenn*  
Drop Studio  
Dist. Sobridis  
[Chant en breton, harpe]

A-Bouez-Penn

*A veg de veg : paysage sonore en pays vannetais*  
Auto production  
Dist. Coop Breizh  
[Collectage, 3 CD]

Boufadou

*Prairies*  
Auto production  
Dist. Harmonia Mundi  
[Enjannis]

Chorale de Plouguerneau

*Missions et pardons*  
Chorale de Plouguerneau, KDM 694  
Dist. Coop Breizh  
[Chorale]

Danses de Bretagne

Collection autour du monde  
Créon Musique, 5797252  
Dist. Sony Music  
[Compilation]

Destination Bretagne

Collection autour du monde  
Créon Musique, 5797242  
Dist. Sony Music  
[Compilation]

Alan Stivell

*Parcours*  
Keltia III, 450938  
Dist. EMI  
[CD+DVD Concert]

Tri Yann

*Les racines du futur*  
Pathe  
Dist. EMI  
[CD + DVD Concert]

Gonken Malrien  
Christian Morvan

[bretagne.discographie@wanadoo.fr](mailto:bretagne.discographie@wanadoo.fr)



**Guichen Frères**  
*Avel Ovest*

Les frères Guichen, nouvelle monture avec Fred au diato, Jean-Charles à la guitare, évidemment, Antonin Volson batterie, et Étienne Caillac, basse, plus divers renforts... On retrouve le son, l'énergie des frangins dans ces valse enervées, jigs chaloupées, plinn et fisel décoiffants, riffs inspirés, envolées de violon, qui s'enchaînent jusqu'à la redite. Une réalisation plus aboutie et, peut-être, plus lâchée que celle de leur précédent album *Mémoire vive*.

YB

**Louis-Jacques Suignard**  
*Loenn an avel*  
*Kretzenn ar son*

Trizek kanaouenn brezhonek holl savet (son ha ton) gant Louis-Jacques Suignard, un tanva rock pe "variété" anat warno. Koulskoude, n'eo ket ken eenn rak meur a levezon a sil 'barzh ar yeu. Ar poziou brav all a zigas skeudennoù kreñv forzh pegement ha displeget en ur yezh gwiziet don e douar Bro Dreger.

YB



**Run**  
*Musique d'ici et d'ailleurs*  
*Coop Brez'h*

Myrdhin, un harpiste que l'on ne présente plus (c'est son vingt-huitième disque) joue ici en trio avec un bassiste, Fred Lefèvre et un percussionniste, Gabriel Jégo. Leur répertoire va de thèmes traditionnels au "cooljazz", en laissant une très large place à l'improvisation.

YB

**Bagad Pañvrid**  
*Skipailh war-raok...*  
*Autoproduction VOC 193*

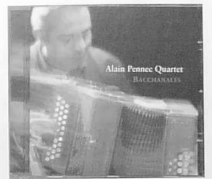
Si, jusqu'à présent, les Côtes-d'Armor n'ont jamais été ce qu'on peut appeler une "terre de bagadoù", au même titre que la Cornouaille ou le Vannetais, tout au moins on-elles compte quelques ensembles qui ont marqué, et parfois de façon durable, la vie musicale bretonne. Il n'est que de se souvenir du bagad du lycée de Saint-Brieuc, dirigé par Alain Le Hégarat, ou encore de celui de Bourbriac, animé par Georges Cadoudal et Étienne Rivollan, à qui avait succédé Daniel Philippe. Le bagad Pañvrid, de Pommérie-Vicomte, semble bien parti pour s'inscrire dans cette lignée. C'est vers la fin des années 1970 que Bernard Thépault le crée au sein de l'école dont il assure la direction : parti toujours audacieux dans une commune de moins de 2000 habitants, et pari réussi. En un peu plus de vingt-cinq ans, le bagad scolaire a atteint l'âge de la maturité, après avoir bien sûr connu hauts et bas. Depuis quelques années, on pressentait bien que le succès s'annonçait ! Le Championnat des Bagadoù 2004 a donc été pour lui une grande année, en lui ouvrant les portes de la première catégorie. Pour fêter l'événement, quoi de plus approprié que la publication d'un CD ? Voici donc *Skipailh war-raok...* Trois suites le composent : *Beaj e Bro Dreger* (Lorient 2003), *Mortlarje Landreger* (La Baule 2004), et *Soubenn al laezh* (Lorient 2004). Les titres sont éloquentes : les sonneurs de Pommérie vivent dans un pays où "tradition" n'est pas un vain mot, celle-ci constituant l'essentiel d'une inspiration des plus fructueuses. La formule qui consiste à reprendre des prestations de concours fait ici une nouvelle fois ses preuves, avec un bagad dans la plénitude de ses moyens. On regrettera donc que ce CD ne bénéficie pas encore des services d'un grand distributeur : on le trouvera dans certains points de vente du département, ou on le commandera sur le site du bagad ([bagadpanvrid@france.com](http://bagadpanvrid@france.com)).

Amel Morgant

**Alain Pennec Quartet**

*Bacchanales*  
*Keltia musique*

Le nouvel opus du Alain Pennec Quartet porte bien son nom : *Bacchanales*. En effet les douze titres de l'album sont autant de tableaux de fêtes ou chaque pièce a été pensée comme un monde à part entière, tantôt gaites et enjouées, tantôt tourmentées ou apaisées. Pour broser ces différents tableaux, le quartet puise dans un répertoire éclectique : thèmes traditionnels bretons, irlandais et québécois (mention spéciale au galant noyé où les quatre comperes/comère poussent la chansonnette) ainsi qu'une large proportion de compositions, où les recherches harmoniques et rythmiques revendiquées par le groupe se font le plus sentir, sans doute plus inspirées et libres que sur les thèmes traditionnels qui sont arrangés de manière plus



conventionnelle. Quant au son, l'alchimie prend bien, chacun ayant trouvé sa place : on peut néanmoins regretter le choix du mixage où l'accordéon est peut-être trop présent par rapport à une harpe un peu effacée (même s'il s'agit du Alain Pennec Quartet). Quelques remarques : on aurait aimé un livret plus étoffé même si on apprécie de trouver le nom des collecteurs des thèmes traditionnels.

Christophe Correc



**Menestra**  
*Multicartes*  
*Distrib. Coop Brez'h*

C'est le deuxième CD d'un trio dont l'âme est sans nul doute la vielle de Gurvan Kerbeuf qui démontre s'il en était encore besoin sa belle maîtrise de l'instrument. On conviendra également qu'il est servi par ses deux complices, Fabien Robbe, Iltud Le Doré, et leur invité, Ronan Pinc au violon. Alors, d'où vient à l'écoute cette petite déception et ce sentiment que ce CD n'est pas tout à fait à la

hauteur de ce que le groupe nous promettrait dans son premier disque (*Dog of pride*, 2000). Une impression de monochromie musicale due à un traitement peu différencié des morceaux – qu'ils soient bretons ou non –, est renforcée par une quasi omniprésence d'une vielle sans grande saveur. Gurvan Kerbeuf semble vouloir prouver que la vielle est un instrument comme les autres, capable d'être juste sur tout l'ambitus, de soutenir une impro ou un chœur, bref un instrument qui sait se tenir en société. Mais cela on le sait ! Dans un répertoire qui est essentiellement composé de danses, on eut aimé la même technique, mais avec plus de sauvagerie, nom d'un chien ! Justement, elle a du chien la vielle, or on ne l'entend pratiquement jamais, ou si discrètement. Mais soyons justes, on est exigeant parce qu'on aime, et les beaux instants de ce disque en font sans contester un des plus intéressants de la fin 2004.

JM

## Bep daou viz, du-se

## Tous les deux mois, chez vous



Les dates des fest-noz, stages, veillées, festivals, concours...  
Des interviews des acteurs de la musique bretonne d'aujourd'hui : musiciens, chanteurs, associations...  
Des articles sur les recherches en cours en matière de musique et de chant traditionnels  
Des reportages sur les événements marquants passés et à venir  
Un regard sur les parutions les plus récentes

Deiziadoù festoù-noz, stagoù, beilhadegoù, kenstrivadegoù, gouelioù...  
Pennadoù-kaoz gant obererien sonerezh Breizh a-vremañ : sonerien, kanerien, kevredigezhioù...  
Pennadoù war enklaskoù war ar stern a-zivout sonerezh ha kan hengounel  
Kelskridoù diwar-benn an darvoudoù heverk tremenet ha da zont  
Ur sell war an embann nevez

### Koumanantit ! Abonnez-vous !

1 an / 6 numéros : 21 € (27 € pour l'étranger)  
2 ans / 12 numéros : 39 € (51 € pour l'étranger)

#### Un disque est offert aux nouveaux abonnés !

Voire CD de bienvenue (numéroté par ordre de préférence\* - offre valable jusqu'au 31/10/05) :

- Grand Prix du disque Produit en Bretagne  
 Veillées en Bretagne (TVB N° 6)  
 Bagel Kozar  
 L'album anniversaire des 30 ans de Dastum  
 BD Swing Orchestra : En concert que c'est !

Ann. bihan / Prénom : ..... Ann. / Nom : .....

Chomlec'h / Adresse : .....

Kod-Post / Code postal : ..... Kêr / Ville : .....

Bro / Pays : .....

### Musique Bretonne

N° 188 (bimestriel/daouviziek)  
JANVIER/FÉVRIER -  
GENVER/C'HWEVRER 2005  
Dastum - 16 rue/straed la Santé  
35000 Rennes/Roazhon  
Tél/Pgz. : 02 99 30 91 00  
Fax/Plr : 02 99 30 91 11  
dastum@wanadoo.fr  
www.dastum.net

N° d'impression / Niverenn voullañ  
1215 ISSN 9241 3663  
N° de commission paritaire  
Niverenn ar bodad kemparek  
0508 G 83 955

Directeur de publication

Rener an embann

Charles Quimbert

Directeur de rédaction

Rener ar skridaoz

Jacques Michenaud

Secrétaire de rédaction

Selektourez ar skridaoz

Caroline Le Marquer

Maquette / Maketenn

Ikkon

Imprimeur / Ti-moullañ

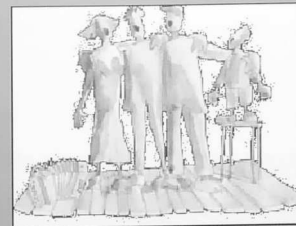
Atimco

Couverture / Golo

L'île aux pyjama par Myriam Jegat  
Ont collaboré à ce numéro  
Kemeret o deus perzh en niverenn-mañ :  
René Abjean, Yann Bertrand,  
Robert Bouthillier, Christophe  
Correc, Aurélie Drillet-Rougier,  
Séverine Duval, Anna Jaouen,  
Bernard Lashleiz, Fabienne  
Mabon, Goulc'hen Malricu, Armel  
Morgant, Christian Morvan,  
Soazig Noblet.

La rédaction de *Musique Bretonne*  
est ouverte à tous. Si vous avez des  
propositions d'article, n'hésitez pas à  
nous contacter : musique.bre-  
tonne@dastum.net. Les propos des  
articles publiés engagent la seule res-  
ponsabilité de leurs auteurs.

Digor d'an holl eo ar gelaoienn. M'ho  
peus pennadon-skrid da ginnig, deuit  
e darempred ganeomp, dre bostel pe  
dre bellgomz. Pep hini a zo libr da  
embann e sonj dindan e anv personel.



### TOLPADENNOÙ BRO KAN AR BOBL 2005 Rencontres de Pays

PYÉMÉ-PLEMET : 5 et 6 février  
Rencontre du Pays Gallo  
La Truite du Ridor  
02 96 25 61 68

GWERLESKIN - GUERLESQUIN :  
12 et 13 février  
Rencontre Trégor et Haute Cornouaille  
Contact : 02 98 81 16 51

LESNEVEN : 13 février  
Ar Brezhoneg e skolioù bro leon  
02 98 83 07 94

PLESKOB-PLESCOP : 18, 19 et 20 février  
Rencontre des musiciens du Pays vannetais  
Petra Neue  
02 97 60 78 36

GHICHEN-GUICHEN : 25 et 27 février  
Rencontre du Pays Gallo  
Dom ha dom 02 99 52 08 80  
Musique au Pays 02 99 69 03 17

Paris : 12 et 13 mars  
Coop Breizh  
01 43 20 84 60

LA MIAÛGON - LA MÉAUGON : 6 mars  
Rencontre du Pays de Saint-Brieuc  
SKV 02 96 94 49 30 (entre 17h et 19h)

SANT-IVI - SAINT IVY : 12 mars  
Rencontre de Basse Cornouaille  
Tud Bro Konk  
06 61 44 67 72

PLOUAR - PLOUËR-SUR-RANCE : 13 mars  
Rencontre du Pays Gallo  
Maison de la Harpe  
02 96 87 36 69

KAWAN - CAVAN : 25 mars  
Rencontre du Trégor  
Centre de découverte du son  
02 96 54 61 99

MËL-KARAEZ - MAËL-CARHAIX : 13 mars  
Rencontre du Trégor et Haute Cornouaille  
Radio Kreiz Breizh  
02 96 45 75 75

FOUJERE - FOUGERES : 20 mars  
Rencontre du Pays Gallo  
Musique au Pays  
02 99 69 03 17

LANGONNET : 20 mars  
Rencontre de la Cornouaille morbihannaise  
Bibliothèque municipale  
02 97 23 81 38 (travail) 02 97 23 99 07 (soir)

MISSILIA - MISSILLAC : 26 mars  
Rencontre de la Brière et Pays Guérandais  
Association Revival  
02 40 19 32 51

KAODAN - CAUDAN : 10 avril  
Rencontre des Chanteurs et conteurs du Pays van-  
netais  
Dastum Bro Ereg  
02 97 25 70 90

# Planètes Musiques

le guide-annuaire des musiques traditionnelles et du monde

## Planètes Musiques

Guide-annuaire des musiques traditionnelles et du monde

l'outil indispensable du  
domaine des musiques  
traditionnelles et du  
monde.

2005-2006

5000  
contacts  
en France

500  
en Europe

sortie  
le 24  
février

36 €

artistes . instruments . spectacles . information & res-  
sources en ligne . média & image . studios & disque  
organismes . formations & recherche . chapitre europe

nom/prénom \_\_\_\_\_ société \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_  
code postal \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_  
je désire recevoir \_\_\_\_\_ exemplaire(s) de Planètes Musiques (36 €) + 4 € (participation frais d'envoi)  
ci-joint mon règlement de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de l'irma

A retourner à l'irma 22 rue Soleillet 75980 Paris cedex 20 • tél. 01.43.15.11.11  
librairie@irma.asso.fr • www.irma.asso.fr • également disponible : site irma, librairie  
irma, fnac, virgin, librairies spécialisées et auprès de nos correspondants

mus-bret



centre d'information et de ressources  
pour les musiques actuelles